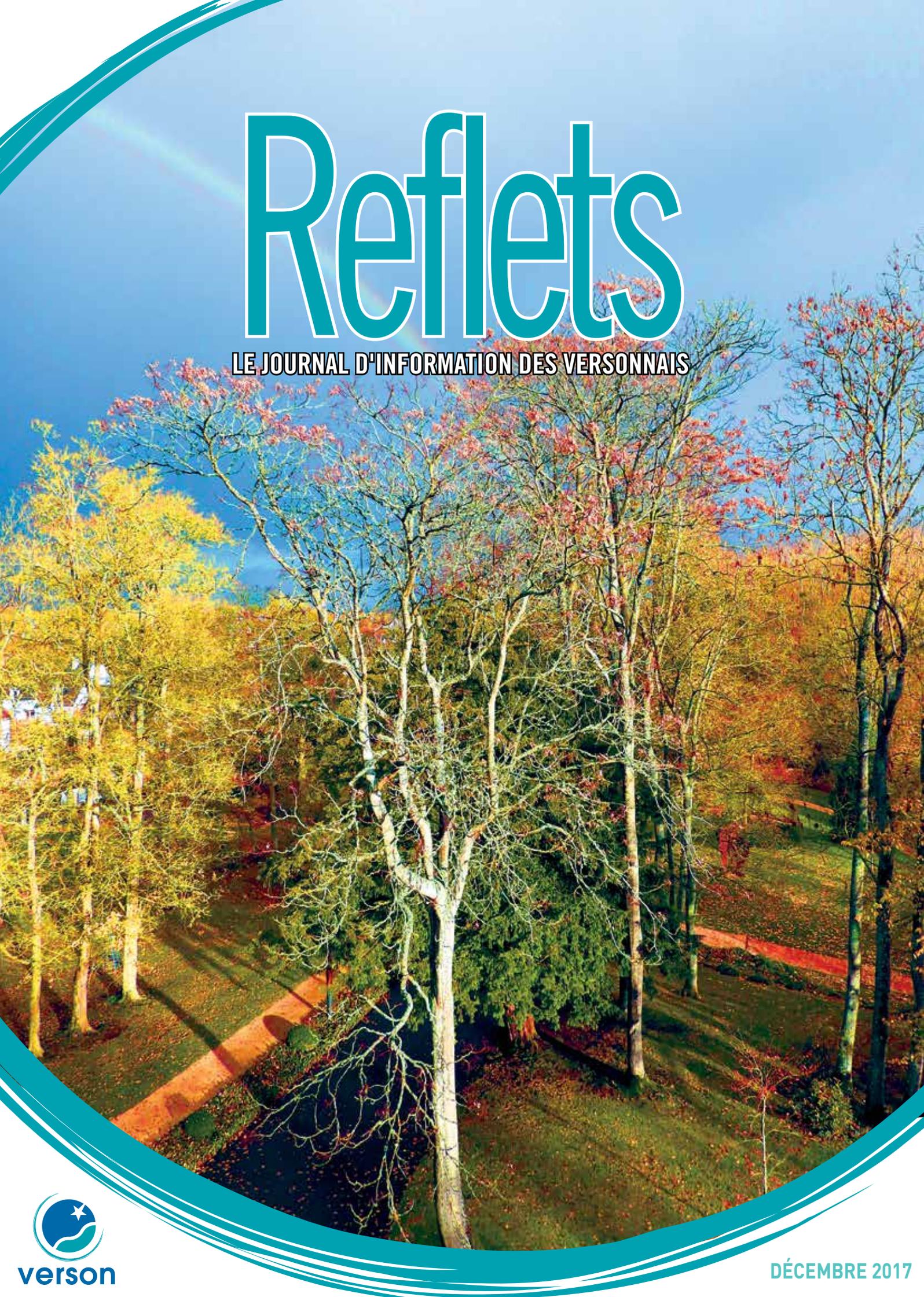


Reflète

LE JOURNAL D'INFORMATION DES VERSONNAIS



verson

DÉCEMBRE 2017



Nous vous informons que ce journal municipal est imprimé sur papier FSC (pâte à papier issue de forêts gérées durablement) d'un coût inférieur à celui des autres papiers - y compris recyclés. L'encre utilisée est végétale, et la quadrichromie est moins onéreuse que la bichromie. Le fait que ce soit du papier glacé ou mat ne change rien au coût ! Votre municipalité est soucieuse de l'environnement et garante de la meilleure utilisation des deniers publics.

Sommaire

3 ÉDITO

4 LE "TOUT EN IMAGES"

6 ACTIONS MUNICIPALES

- CCAS, l'action sociale à Verson
- Cadre de vie : nouvelles décorations de Noël, aménagement rue du Général Leclerc, lutte contre le frelon asiatique, quartier Jacques Prévert.
- Patrimoine, projet de réhabilitation des ateliers de rotation.
- Urbanisme : écoquartier et quartier de la Valette.
- Communication : le mois à Verson, le site internet, la fibre.
- Enfance/Education : rentrée 2018, 4 jours ou 4 jours et demi ? RAM.

14 CULTURE & ANIMATIONS

- Animations : Quinzaine commerciale, Téléthon.
- L'actualité du service Culturel : Espace Senghor et L@ Bibliothèque. Les dates à retenir.

16 CAEN LA MER

17 DOSSIER

- Le point à mi-mandat

21 JEUNESSE

- Ecole Françoise Dolto
- Ecole Victor Hugo
- Collège Jacques Prévert
- Centre de Loisirs
- Anime tes vacances

26 VIE ASSOCIATIVE

- Parents à Verson
- Anciens Combattants
- Arts Plastiques à Verson
- Le Club de l'Amitié
- Cyclos de l'Odon
- Danser à Verson
- Hameçon Versonnais
- Evi'Danse Jazz Verson
- Petite Pirouette
- Tennis Club
- Le jumelage de l'Odon
- Les pointeurs versonnais
- Lamido
- Les sculpteurs de l'Odon
- Verson Vidéo
- Tous en forme

33 ÉTAT CIVIL AGENDA

34 FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

35 POINT DE VUE

*Michel Marie, maire de Verson
et le conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2018.*

Photo de couverture : Mairie de Verson - Dos de couverture : B. Geffroy



Directeur de la publication : Michel Marie
Adjointe au maire chargée de la publication : Marie-Hélène Brioul
Chargée de communication : Sandrine Haize-Duval
Remerciements aux écoles et à tous les présidents et responsables d'associations, ainsi qu'au groupe de correcteurs.
Courriel : mairie@ville-verson.fr - Site internet : www.ville-verson.fr - Twitter : @villeverson
Crédit photos : mairie de Verson (sauf mention contraire) J. Letourneur, B. Geffroy, J.P. Rohr
Imprimerie Caen Repro : 02 31 95 27 66





Édito



Le bilan de mi-mandat

La sortie de ce nouveau « Reflets » est l'occasion de faire un point sur les actions municipales menées depuis les élections de 2014. Vous en trouverez un résumé dans le dossier, en pages centrales.

Je vous rappelle ici les trois grandes orientations de notre projet :

- **Répondre au besoin de renouvellement urbain.** Nous constatons un vieillissement de notre population et un phénomène de décohabitation qui impactent notre nombre d'habitants et donc les effectifs scolaires.
- **Prendre en compte les besoins nouveaux de nos habitants.** Les demandes sont de plus en plus nombreuses dans les domaines du transport collectif, de l'accès au numérique, du social. Par ailleurs, les démarches administratives à l'accueil de la mairie sont croissantes.
- **Confirmer l'attractivité de Verson** dans son rôle de pôle de proximité de l'agglomération. Pour ce faire, nous souhaitons maintenir un haut niveau d'entretien de notre patrimoine, une offre de services de qualité, un soutien à toutes les formes d'animation. En parallèle, vos élus locaux sont investis au sein de Caen la mer.

C'est sur ces bases que nous avons passé un contrat moral avec vous : celui de garder le cap en mettant en œuvre nos engagements pris avec la seule ambition de défendre l'intérêt général.

Aujourd'hui, tout en restant prudents, nous pouvons être satisfaits du travail accompli. La gestion rigoureuse de nos finances dans un contexte compliqué nous laisse des perspectives et les projets annoncés doivent être menés ; pour les plus importants : la réhabilitation des « ateliers de rotation » près de l'église, l'effacement des réseaux dans le lotissement des Coteaux.

La passion d'entreprendre, avec humilité, anime toujours mes collègues. Je les remercie pour leur soutien et les efforts déployés pour imaginer notre ville dans 15 ou 20 ans. Je remercie aussi l'ensemble des services municipaux pour leur action et le climat de confiance qui règne au quotidien.

Plus que jamais, Verson est une ville active, une ville qui vit. Alors pour cette fin d'année, profitez bien des animations et des illuminations de Noël. Avec enthousiasme, appréciez ces temps de joie et de bonheur.

Avec mes collègues du Conseil Municipal, je formule pour vous et vos proches des vœux de santé, de réussite et de paix pour 2018.

Votre Maire, Michel Marie



Le "tout en images"

Mouvements de personnel



En juillet dernier, après plusieurs années au service de Verson, Line Heutte (Atsem) et Pascale Patrix (agent technique) ont pris une retraite bien méritée.



Floria Gahery a rejoint l'équipe pédagogique de l'école maternelle F. Dolto, en remplacement de Mme Heutte.



Animation sur le marché



Le jeudi 26 octobre, la mairie de Verson a organisé une animation "Marrons chauds" sur le marché hebdomadaire. Les jeunes d'Anime Tes Vacances ont eu beaucoup de succès auprès des enfants avec des ateliers de bricolage.

Opération "Nettoyons la Nature"



Dès la rentrée, les élèves de CP et CE1 de l'école Victor Hugo ont participé à l'opération "Nettoyons la Nature". Un bon moyen de les sensibiliser à l'environnement.

Le "tout en images"

Inaugurations



Inauguration de la borne de recharge pour véhicules électriques, de la rue du Général Leclerc et de la bibliothèque

Lancement de la programmation culturelle 2017/2018 et accueil des nouveaux Versonnais



Le 23 septembre, les Beach Youth nous ont fait l'honneur d'un concert pour le lancement de la programmation culturelle. La mairie a profité de ce moment festif pour accueillir les nouveaux Versonnais.

Remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre national du mérite



Le 24 novembre, Alain Tourret, député du Calvados, remettait les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à Michel Marie, maire de Verson.

Cross du collège



Comme chaque année, le collège organise son cross. Les élèves de CM2 de l'école de Verson mais aussi des communes rattachées au collège, ont été invités, afin de faire connaissance avec leurs futurs camarades.

Actions municipales

CCAS

Marie-Catherine Lis, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales

Le CCAS est resté mobilisé tout au long de ce second semestre 2017 auprès des familles et personnes qui sont venues solliciter un soutien qu'il soit financier ou d'ordre administratif. En effet, l'action sociale concerne tous les habitants de Verson, il ne faut pas hésiter à nous rencontrer.



Pour nos jeunes, le CCAS a instauré un VISA SPORT CULTURE. Annoncé dans le Reflets de juin, il a permis à de

nombreuses familles d'inscrire leurs enfants à des activités sportives ou culturelles auprès des associations de Verson. L'expérience est concluante et nous la renouvelerons l'année prochaine.

Nous nous sommes intéressés également à la bonne santé de chacun en proposant des

rencontres autour du « bien manger » suivies d'un atelier en novembre sur la diététique et la condition physique avec l'association Tous en Forme. Vous avez été nombreux à vous inscrire et le succès nous encourage à programmer un atelier au premier trimestre 2018.

La théorie sur l'équilibre alimentaire



La pratique



L'ADMR À VOTRE SERVICE

L'ADMR vous propose des services « MAISON » que vous soyez actifs ou retraités, débordés, handicapés, isolés... un petit coup de main pour le ménage, les repas, les courses et... nouveauté... aussi pour le jardinage !

L'ADMR s'occupe de toutes les formalités administratives et vous pouvez déduire 50 % des dépenses de vos impôts ; n'hésitez pas à les contacter : **70 allée Jacques Prévert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 (fermeture le jeudi après-midi) tél : 02 31 26 58 53 ou verson@fedel4.admr.org**

L'ACTION SOCIALE EN PRATIQUE :

Pour bien connaître vos droits sociaux, vous pouvez consulter les sites suivants :

www.mesdroitssociaux.gouv.fr ou www.mes-aides.gouv.fr

chez vous ou grâce aux ordinateurs en libre-service à la bibliothèque

Rechercher une formation : www.trouvermaformation.fr

Horaires du CCAS : lundi au jeudi de 9 h à 12 h, mercredi de 13 h 30 à 17 h

Demandes de logements sociaux : formulaire à retirer au CCAS ou à enregistrer sur www.demandedelogement14.fr

**Circonscription d'action sociale d'Evrecy, tous les jours de 9 h à 17 h 30
18 rue Henry Chéron 14210 EVRECY Tél. : 02 31 08 32 70**

CCAS

LE CCAS SOUTIENT L'EHPAD SAINTE MARIE



Sortie à la chocolaterie le Drakkar près de Bayeux

Le CCAS soutient l'EHPAD Sainte Marie dans la réalisation d'activités en faveur de ses résidents. Ainsi des animations et sorties soit « gourmandes » soit « animalières » mais toujours festives, ont ponctué cette année 2017.

Le mardi 11 août dernier, 9 résidents et 4 accompagnateurs de l'EHPAD Ste Marie, ont visité la chocolaterie le Drakkar près de Bayeux. Après une visite guidée très instructive, ils ont pu déguster des chocolats et prendre le goûter sur les pelouses extérieures. Les résidents étaient ravis de cette sortie gourmande !

Malheureusement, la sortie à la ferme du Loterot a dû être annulée à cause de la météo.

Le vendredi 15 septembre a eu lieu un goûter animé pour tous les résidents de l'EHPAD. Si vous souhaitez visiter la maison de retraite pour connaître l'ensemble des prestations offertes, vous pouvez prendre rendez-vous au 02 31 26 87 97.



Un goûter animé en chansons, plumes et paillettes



Actions municipales

CADRE DE VIE

Anne Collin, adjointe au maire en charge du cadre de vie

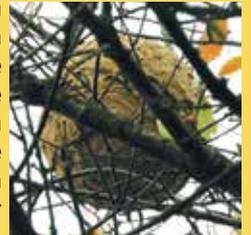
DE NOUVELLES DÉCORATIONS DE NOËL

Suite à la rénovation de la rue du Général Leclerc, la mise en lumière pour Noël a dû être revue. Le service des espaces verts de Caen la mer et le service technique de Verson ont travaillé main dans la main pour réaliser ces nouvelles décorations. Merci à eux pour cette belle mise en valeur de la rue.



LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Un plan d'action contre le frelon asiatique est mis en place dans le Calvados afin de protéger l'apiculture, la population et la biodiversité.



Depuis septembre dernier, dans le cadre de ce plan d'action, la ville de Verson s'est engagée à lutter contre le frelon asiatique en signant une convention avec la FREDON (organisme public à vocation sanitaire dans le domaine du végétal).

La destruction des nids secondaires sera à la charge des communes qui peuvent bénéficier de 30 % de subvention du Conseil départemental. Plusieurs nids ont déjà été éradiqués par insufflation de produit dans les nids. Les particuliers sont tenus de prévenir la mairie en cas de présence d'un nid de frelons asiatiques sur leur terrain.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un nid de frelons asiatiques peut mesurer jusque 1 mètre de diamètre.



LES AMÉNAGEMENTS DE LA RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

• LA ZONE BLEUE

Cette nouvelle zone de stationnement fonctionne bien. Elle permet une rotation des véhicules laissant toujours des places disponibles pour les clients des commerces notamment. Quelques infractions ont été relevées pour non-respect des règles de fonctionnement.



Pour rappel, les modalités de la zone bleue :

- Validité du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h
- Gratuité du stationnement et limité à 1h30
- Disque bleu obligatoire

• LA VITESSE

Depuis l'ouverture de la voie, après la fin des travaux, nous avons posé un radar afin de mesurer la vitesse et le nombre de passages.

- La vitesse : 78 % des automobilistes roulent à une vitesse inférieure ou égale à 40 km/h. Les excès se produisent la nuit entre 2 h et 5 h du matin.

- Le nombre de véhicules : 4280 véhicules par jour dans les 2 sens. Une vitesse modérée dans le centre-ville !

• LES PIÉTONS

La largeur des trottoirs et leur sécurisation (plus aucun véhicule stationné sur le trottoir) permettent une déambulation plus sereine.

• LES PLANTATIONS

Elles sont en partie réalisées. Des arbres vont être plantés vers le carrefour St Martin, rue du Général Leclerc.

Au printemps, Verson va éclore !



DES CONTENEURS POUR LE QUARTIER JACQUES PRÉVERT

Après le passage des ambassadeurs du tri dans le lotissement Jacques Prévert, deux bornes pour déchets ménagers et deux bornes pour déchets recyclables ont été installées.

Une borne de récupération des verres est posée depuis peu.

Nous espérons avoir ainsi apporté un confort et une meilleure salubrité aux habitants du secteur.

Nous réfléchissons à une amélioration côté Nord, moins facile d'accès pour le camion de ramassage.

Il reste maintenant aux habitants à bien trier leurs déchets et à respecter l'environnement des conteneurs.

Des sacs spéciaux ont été distribués aux riverains pour éviter les sacs jaunes dans les conteneurs, (si besoin, il y en a encore quelques-uns en mairie).

Enfin, les travaux pour l'amélioration de l'habitat de ce quartier devraient débuter début janvier 2018, un gros « plus » pour les habitants !



PATRIMOINE

Guy Lefebvre, adjoint au maire en charge du patrimoine bâti

RÉHABILITATION DES ATELIERS DE ROTATION



Ces bâtiments, situés près de l'église, ont fait l'objet d'une longue réflexion et l'étude menée avec le concours de l'EPF (Etablissement Public Foncier) a conduit le conseil municipal à valider le projet de réhabilitation de cet espace en état de vétusté avancé.

Ce projet n'est devenu possible financièrement qu'avec une participation de l'EPF et

de la Région à hauteur de 80 % pour les travaux du clos et couvert (maçonnerie, charpente, couverture, fermetures) estimé à 1 300 000 € pour les deux bâtiments.

L'EPF va donc assurer la maîtrise d'ouvrage conjointement avec la commune. Pour ce faire, une procédure a été lancée afin de recruter l'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, économiste, bureaux d'études

structure et fluides) qui a été officiellement désignée le 17 novembre. Cette équipe a 5 mois pour préparer les dossiers d'avant-projets sommaire et définitif, permis de construire et appel d'offres.

Si tout se passe normalement, les travaux devraient démarrer au dernier trimestre 2018. Ce projet fera l'objet d'une présentation détaillée lors du prochain « Reflets ».

URBANISME

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire en charge de l'urbanisme

UN PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF DANS L'ÉCO-QUARTIER

Qu'est-ce que l'habitat participatif ?

Une idée qui repose sur l'envie de vivre solidairement avec ses voisins, de co-élaborer et co-construire son logement pour trouver des solutions innovantes à l'isolement en pensant à des logements écologiques abordables.

Ce n'est plus une utopie, deux projets ont vu le jour sur l'agglomération caennaise, un à Louvigny en 2012 et un projet est en cours sur Caen (Calmette). D'autres se sont développés en France ces dernières années. Dans ce cadre, des candidats au logement, intéressés par la démarche, définissent ensemble le projet architectural, en intégrant des espaces mutualisés qui peuvent aller des espaces verts et jardins à des bâtiments de vie commune (lieu de convivialité, ateliers...). Cet habitat participatif pourrait prendre place dans la partie Est de l'éco-quartier, quartier dit du Mesnil. Cette opération serait animée par l'Association Régionale pour le Développement de l'Économie Solidaire (ARDES) en Normandie et serait accompagnée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, (ADEME).

En vue de promouvoir ce projet et de trouver des personnes intéressées par cette démarche, **deux réunions publiques sont proposées en janvier, le vendredi 26 janvier 2018 à 18 h et le samedi 27 janvier 2018 à 10 h à l'espace Senghor.**

Un projet d'habitat participatif à VERSSON !

L'habitat participatif : c'est quoi ?

- ✓ Un projet construit par tous les futurs habitants
- ✓ Vivre ensemble, chacun chez soi
- ✓ Des logements individuels et des espaces mutualisés
- ✓ Des solidarités de voisinage
- ✓ Un habitat respectueux de l'environnement

Vous êtes intéressé-e par cette démarche collective facilitée par un accompagnement professionnel ?

Rencontrons-nous à Versson, à l'espace Senghor :

Vendredi 26 janvier à 18 h
Samedi 27 janvier à 10 h

Pour plus d'infos : contacter l'Agence Régionale pour le Développement de l'Économie Solidaire (ARDES) au 02 31 82 43 91 ou contact@ardes.org

VERS UNE PETITE OPÉRATION D'HABITAT DANS LE QUARTIER DE LA VALETTE.

Après une enquête publique qui a acté la disparition d'un ancien chemin public entre la rue de la Valette et le chemin Hays, au-dessus de la propriété Senghor, une opération de 8 logements, initiée par la Plaine Normande, bailleur social, devrait voir le jour en 2018, prenant la forme de petites maisons en ligne.

Cette opération répond à un objectif de comblement des zones non urbanisées en centre-ville et de mixité des formes d'habitat.

Actions municipales

COMMUNICATION

Marie-Hélène Brioul, adjointe au maire en charge de la communication et de la culture. Damien Bouchard, adjoint au maire en charge du numérique

LE SITE DE VERSON A FAIT PEAU NEUVE

Depuis le 12 juillet dernier, le site de la ville de Verson propose un nouveau graphisme et une meilleure lisibilité de l'information.

Simple et sécurisé, les utilisateurs y trouvent beaucoup de réponses à leurs questions.

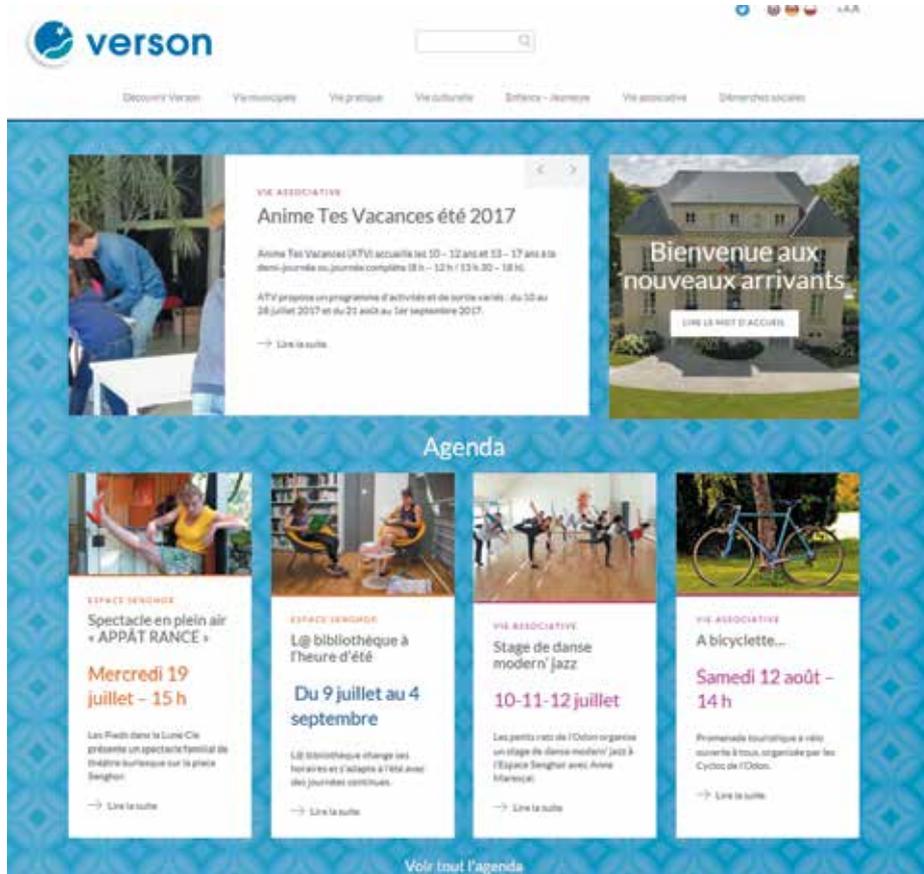
Le site s'adapte désormais aux différents supports numériques (tablette, smartphone et ordinateur) et offre ainsi une navigation confortable quel que soit le support.

Après consultation de plusieurs entreprises, la refonte du site a été confiée à une auto-entrepreneuse versonnaise, Marsha Delaporte, qui a proposé un système de mise en ligne reconnu permettant de gagner en sécurité. Le site a été épuré et actualisé.

Retrouvez toute l'actualité de l'action municipale dès la première page du site, tout comme l'agenda, où sont valorisées les manifestations associatives et municipales. Le site Internet reprend également le fil Twitter de la ville @VilleVerson.

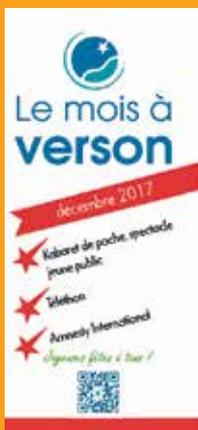
Depuis début juillet, le site compte en moyenne 1500 utilisateurs par mois.

Le site Internet de Verson est l'outil de communication incontournable pour toutes les démarches des Versonnais, c'est également un outil qui contribue à la visibilité et l'attractivité du territoire.



Visitez le site de Verson : www.ville-verson.fr

OÙ SE PROCURER LE MOIS À VERSON ?



Le mois à Verson, est un flyer mensuel qui annonce l'actualité culturelle, associative, scolaire, municipale et communautaire. Ce document est disponible chaque début de mois dans certains commerces de Verson. Il est également en ligne sur le site de la ville

de Verson dans la rubrique « Vie municipale ».

**Envie de le recevoir directement dans votre boîte e-mail ?
Demandez-le à l'adresse suivante communication@ville-verson.fr**

COMMENT RACCORDER SON LOGEMENT À LA FIBRE ?

La fibre optique a été installée, par délégation de service, par le conseil départemental du Calvados.

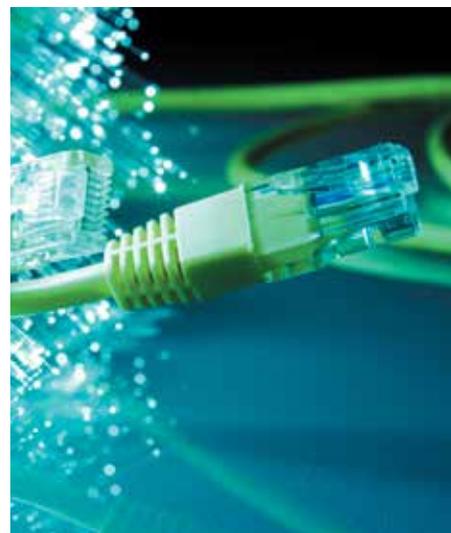
Le 16 octobre dernier, une réunion publique a eu lieu à la salle des 3 Ormes afin de présenter les différents opérateurs.

Afin de vous raccorder à la fibre, il vous suffit de choisir une offre parmi les opérateurs suivants :

Ozone, Comcable, Knet, Kiwi, Coriolis, la fibre video futur. Votre opérateur se chargera du raccordement. Certains d'entre eux proposent une offre spéciale où les frais de raccordement et de mise en service sont offerts.

Pour une entreprise :

Vous souhaitez raccorder vos locaux professionnels, obtenir des informations techniques ou commerciales ? Interrogez le service d'éligibilité du réseau public "Fibre Calvados" sur www.elifibre.com et les équipes de



Covage (délégataire du réseau public) vous rappelleront dans les plus brefs délais. Vous pouvez également les contacter au 02 31 70 75 75.

EDUCATION / ENFANCE

Nathalie Donatin, adjointe au maire en charge de l'enfance et de l'éducation

RENTRÉE 2018 : 4 JOURS OU 4 JOURS ET DEMI ?



Après les élections législatives, le gouvernement d'Edouard Philippe proposait aux communes de France qui le souhaitent de revenir dès septembre à la semaine de 4 jours à l'école primaire. L'équipe municipale a jugé inadapté de prendre une décision dans la précipitation entre la seconde moitié du mois de juin et les vacances d'été. Pourtant lors des conseils d'école de juin, nous étions interpellés par des parents qui souhaitent connaître notre position voire même revenir immédiatement à une semaine de 4 jours. Nous leur avons alors répondu qu'il n'était pas souhaitable d'agir dans la hâte et qu'un débat s'ouvrirait à la rentrée.

Ce débat s'est déroulé au mois de novembre. Le jeudi 16/11, les parents élus au conseil de l'école maternelle F. Dolto, les professeurs et les élus de la commission éducation-enfance se sont réunis. Le lendemain, les parents élus à l'école élémentaire V. Hugo, les professeurs et des élus ont débattu à nouveau. Une réunion en deux temps s'imposait car les problématiques des deux écoles sont différentes. L'objectif était de réaliser le bilan de la semaine de 4 jours et demi. L'association Parents à Verson avait au préalable organisé une consultation pour recueillir l'avis des parents.

Pour l'école maternelle, cette consultation a donné les résultats suivants. 51 réponses ont été dépouillées pour 103 familles. 58 % des participants souhaitent revenir à une semaine de 4 jours et 42 % conserver une semaine de 4,5 jours. Le même questionnaire a été proposé aux parents de **l'école élémentaire**. La participation des familles est équivalente. 53 % des participants sont pour un maintien de la semaine à 4,5 jours et 47 % pour un retour à 4 jours. Autrement dit l'avis des parents est très partagé.

Après ce premier constat, un tour de table a permis à chacun de s'exprimer pour relever les avantages et inconvénients de la semaine à 4,5 jours.

Le 30 novembre la commission éducation-enfance a abordé ce sujet de façon à préparer les deux réunions suivantes. Le jeudi 14/12 à 18 h, un conseil d'école extraordinaire à l'école élémentaire suivi d'un conseil d'école extraordinaire à 18 h 30 à l'école maternelle sont réunis. A cette occasion, les membres des conseils d'école doivent voter pour conserver la semaine de 4,5 jours avec la même organisation du temps scolaire ou passer à la semaine de 4 jours. Dans ce cas, les propositions sont les suivantes :

Pour la maternelle :

8h30-11h30 (3h) : temps scolaire
11h30-13h30 (2h) : pause méridienne
13h30-16h30 (3h) : temps scolaire
Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Pour l'école élémentaire :

8h30-11h45 : temps scolaire plus long pour favoriser les apprentissages du matin (3h15)
11h45-13h30 (1h45) : pause méridienne.
13h30- 16h15 : temps scolaire (2h45).
Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le conseil municipal doit se prononcer le 18 décembre* pour le maintien ou non de la semaine à 4,5 jours dans un contexte général de retour à la semaine de 4 jours dans les communes de l'agglomération de Caen. Aujourd'hui très peu d'entre-elles ont rendu un avis définitif mais les contacts prouvent que ce retour risque d'être massif. Si le gouvernement a laissé chaque commune maîtresse de sa décision, il semble important pour l'organisation des familles, des associations et plus généralement de nos territoires qu'une unité soit conservée.

Le résultat de ces consultations est à transmettre au directeur académique des services de l'éducation nationale en janvier afin que ses services puissent organiser la rentrée de septembre 2018.

* au moment où nous écrivons le magazine, le conseil municipal ne s'était pas encore réuni.

Actions municipales

EDUCATION / ENFANCE

Laetitia De Panthou, conseillère municipale

RAM (Relais d'Assistants Maternels)



Le RAM (Relais d'Assistants Maternels) des Rives de l'Odon est une structure créée le 1^{er} mars 2007 qui couvre le territoire de Verson, Mouen et Tourville-sur-Odon.

Le RAM a plusieurs missions : Il a une fonction d'observation (conditions d'accueil des jeunes enfants), d'animation (professionnels, parents et enfants se rencontrent), d'information à destination des parents et des professionnels (en matière de droits et de professionnalisation de l'accueil individuel).

Observation :

- en 2016, sur les 204 enfants de moins de 3 ans et les 189 enfants de moins de 6 ans, 165 sont accueillis chez des assistantes ma-

ternelles et 10 à la micro-crèche de Mouen.

- 141 familles emploient une assistante maternelle.
- Les 73 assistantes maternelles disposent de 227 places.
- 49 % des familles recherchent de préférence une assistante maternelle pour garder les enfants.
- Une assistante maternelle sur 4 a plus de 55 ans et 15 % ont cessé leur activité pour diverses raisons en cours d'année.
- 3/4 des familles employant une assistante maternelle ont eu besoin des services du RAM.

Animation :

- Le RAM est un lieu d'animation. Des ateliers sont proposés dans toutes les communes une fois par semaine (lecture, activités d'éveil, observation par l'art plastique, etc...).
- Des sorties sont également proposées.
- Les assistantes maternelles présentes lors de ces actions, semblent satisfaites de ce qu'elles y trouvent : rencontre avec des collègues et dans un lieu adapté aux tout-petits. Cela leur permet d'observer les

enfants accueillis sous un autre angle, et de valoriser leurs pratiques professionnelles.

- Les parents apprécient que leurs enfants puissent bénéficier des activités proposées avec d'autres enfants de leur âge.

Information :

- Côté parents : les familles apprécient d'avoir un professionnel à leur écoute et qui soit en mesure de répondre à leurs questions et leurs demandes.
- Côté professionnels : même si elles ne sont pas très nombreuses à participer, les assistantes maternelles apprécient les rencontres avec les intervenants extérieurs et les formations qui sont proposées.

Le Relais a toute sa place sur le territoire des trois communes, que ce soit en termes d'observation, d'animation ou d'information. Il permet aux assistantes maternelles, aux parents et aux enfants de créer des liens.

Hélène Delauney-Mary vous reçoit :

- sans rendez-vous le mardi de 13 h 30 à 16 h 15
 - sur rendez-vous le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 13 h 30 à 16 h 00.
- Un samedi par mois de 9 h 00 à 11 h 00.

ANIMATIONS

LA PREMIÈRE QUINZAINE COMMERCIALE DE VERSON



Vendredi 20 octobre, les commerçants de Verson et des élus municipaux ont eu le plaisir d'accueillir les 4 gagnants de la tombola organisée dans le cadre de la quinzaine commerciale.

M. Pontreau, l'heureux gagnant du séjour à Disney a déposé un ticket de tombola dans l'urne de Carrefour Contact. M. Breuilly, quant à lui, a gagné un IPAD grâce au ticket donné

par la Boulangerie les Saveurs Versonnaises. M. Poulain a gagné l'escapade Thalasso à Cabourg et Mme Seguin Gallo un vélo grâce à un bulletin remis par le Mékong Jade.

Ces beaux lots d'une valeur totale de 1758 € ont ravi les 4 heureux gagnants et leur famille. Après la rénovation totale de la rue du Général Leclerc qui s'est terminée cet été, la mairie a proposé aux commerçants de Verson

d'organiser une animation commerciale. La municipalité a, en effet, toujours eu la volonté de soutenir le commerce de proximité.

Cette initiative, qui a suscité l'adhésion de très nombreux commerçants, avait pour objectif de rappeler le dynamisme commercial du centre-ville aussi bien aux Versonnais qu'à la clientèle des communes voisines, après la période de travaux nécessaire au réaménagement de la rue du Général Leclerc.

Une collaboration fructueuse : 27 commerçants du centre-ville ont répondu présents. Ensemble, municipalité et commerçants ont décidé de mettre en place une quinzaine commerciale accompagnée d'une tombola. La communication (flyer, affiches, boîtage...) a été assurée par la mairie et les lots offerts par les commerçants.

DU 2 au 14 octobre plus de 14 000 tickets de tombola ont été distribués aux clients de passage ou habitués. Certains commerces ont même proposé des remises ou des petits cadeaux. Les clients ont apprécié la démarche et les commerçants sont satisfaits de cette première opération commune.

TÉLÉTHON

Elisabeth Leullier, adjointe au maire en charge de l'animation, des sports et de la jeunesse

17093 € RÉCOLTÉS LORS DU TÉLÉTHON 2017

Cette année, la mobilisation à Verson a permis de récolter la somme de 17093 € au profit du Téléthon.

Marie-France Saliot, la marraine et Alain Ferrand (au micro) ont supervisé ces deux jours. Les cinq plus importantes collectes proviennent des crêpes de Gwenaëlle et son équipe (4840 €), du CAVS (Cercle des Amateurs de Voitures de Sport) qui a quand même pu proposer ses tours en voitures de sport malgré les conditions météo défavorables (4500 €), du concours canin d'Agility (1835 €), du marché de Noël de l'AFM avec ses objets à vendre, confitures, tombola, vide-grenier... (1046 €) et de l'ANAS (Association Nationale d'Action Sociale de la Police) lors d'un repas (969 €).

D'autres associations et bénévoles versonnais ont contribué à parvenir à une telle somme : les Archers de l'Odon, les Arts Plastiques, le Club de Plein Air de l'Odon, les Jardins de l'Odon, le Jumelage de l'Odon, Petite Pirouette, Verson Vidéo et Jean-Paul Rohr (reportage photo) ; ainsi que d'autres de communes extérieures, Handi Chien, le Palet Breton de Tourville, Patricia et Didier, Animagies, Anne, Stéphanie et différents partenaires sous forme de dons (dont les écoles de Verson entre autres).

De très belles animations ont été assurées le vendredi soir par Lamido (pour l'ouverture), le groupe de musique Cordathlètes, le groupe de Hip-Hop SNT Crew et les adhérentes de la Gymnastique Volontaire. Le samedi, c'était la randonnée des Cyclos de l'Odon, la course des Foulées de Fontaine et un très beau spectacle des élèves d'Évi'Danse Jazz Verson.

Pour le bon déroulement de ces deux jours, la mairie s'est investie comme chaque année via Franck Decussy (directeur de Mosaique) pour les différentes demandes de matériels des bénévoles et le service technique de la commune pour apporter et ranger tout ce matériel. Je tiens à saluer ici leur travail.

Je remercie également toutes les personnes qui sont venues participer aux activités, apportant leur contribution à cette belle récolte pour le 21^{ème} Téléthon de Verson.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, le premier week-end de décembre 2019, que ce soit en tant que bénévole ou visiteur.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site Facebook : Verson Téléthon Mosaique pour des photos ou des commentaires et pour plus d'information sur celui de l'année prochaine.



Photos J.P. RORH

l@ bibliothèque

Retour sur le début de saison en photos. Un lancement de saison en musique et en jeu à l@ bibliothèque !

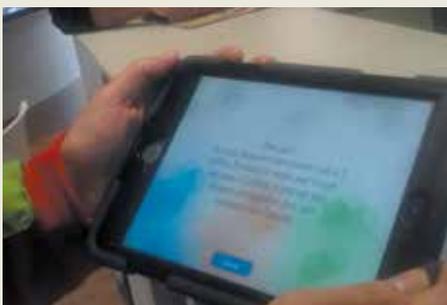
Un concert

Quatre garçons originaires de Caen et Verson ont donné un mini concert le 23 septembre. Leur groupe s'appelle Les Beach Youth et leurs talents leur ouvrent les portes d'un succès évident en France mais également en Angleterre.



Un grand jeu : La Croix de Griffon

Dans la bibliothèque, avec des copains ou en famille, il s'agissait de résoudre une énigme guidée par une tablette interactive. Tous se sont pris au jeu et tous se sont bien amusés !



Après ce lancement enchanté, la programmation s'est installée.

Un cycle de rencontres d'auteurEs

Le lancement d'un nouveau cycle de rencontres d'auteurs consacrées aux voix féminines qui ont choisi le français en langue d'écriture, bien qu'issues de pays non francophones.

Une rencontre d'auteurs, c'est avant tout la découverte d'une personne, de son histoire, de sa culture,... et de ses livres. C'est à chaque fois un moment de confidences privilégiées. Il n'est pas nécessaire d'avoir lu un ou des livres des auteurs invités (demandez à l'équipe de la bibliothèque, le temps leur manque pour cela), c'est la rencontre qui va déclencher l'envie de faire connaissance avec une écriture et son auteur. Venez sans crainte.

Et puis la soirée se termine en toute simplicité autour d'un pot à partager !



Rencontre du 9 octobre avec Naïri Nahapétian, Iran et Laura Alcoba, Argentine.



Le 14 novembre étaient invitées Marzena Sowa, Pologne et Chabname Zeriab, Afghanistan. Marzena, auteure de BD a passé un après-midi avec une classe de CM2 de l'école Victor Hugo. Après l'école, les enfants l'ont rejointe à l@ bibliothèque pour des dédicaces.



A noter dans vos agendas les prochaines rencontres d'auteurEs : Le 29 mars et fin mai

CONTE, CHANSON ET DÉGUSTATION !



De l'évasion et de la convivialité avec Simon Nwambeen, le 27 octobre en tant que conteur avec Ribal et l'ombre des ancêtres puis le 28 octobre, en tant que chanteur et cuisinier dans Marmite Bitibak.

DU THÉÂTRE AVEC LES BALADINS DE L'ODON



Le voyageur sans bagage, de Jean Anouilh

La veille du 11 novembre, la troupe versonnaise s'est brillamment produite à l'Espace Senghor, avec un texte qui évoque l'amnésie d'un soldat au lendemain du conflit 14/18. Un joli moment de jeu avec des comédiens impliqués.

DU NOUVEAU À l@ bibliothèque

Des ordinateurs en accès gratuit pour écrire des CV, réaliser des recherches sur internet, jouer, ...si vous n'êtes pas à l'aise avec ce matériel, du personnel est présent pour vous guider et vous accompagner.

La cité de la musique chez vous !

l@ bibliothèque propose une nouvelle ressource numérique accessible chez vous autour de la musique : classique, rock, traditionnel, concerts vidéos, audio, guides d'écoute. Demandez à l'accueil de l@ bibliothèque la procédure pour y accéder.

Et si on partageait...

- Tous les mois, un usager de l@ bibliothèque propose de partager une passion, un savoir-faire...
- Si vous êtes intéressé, l@ bibliothèque met à votre disposition ponctuellement l'un de ses espaces et vous aide à communiquer autour de votre projet d'échange de pratiques ou d'idées. Faites-nous part de vos suggestions !
- Cécile en novembre a partagé la sophrologie, en décembre Jean-Pierre a partagé des citations autour du sourire, en février Isabelle propose le partage autour de la réalisation d'un bonnet en tricot.



Le prix des incorruptibles

Ce prix littéraire national est destiné aux jeunes avec pour objectif de susciter l'envie et le désir de lire, à travers des actions lecture autour d'une sélection de qualité et/ou en les faisant entrer dans les coulisses de la création d'un roman avec le Feuilleton des Incos.

l@ bibliothèque reçoit toutes les classes maternelles et élémentaires de Verson pour présenter la sélection du prix des Incorruptibles 2017 - 2018. Pour cette nouvelle édition s'est ajoutée la présence de deux classes de 6^{ème} du collège. L'idée de réunir les classes de CM2 et de 6^{ème} permet aux futurs collégiens d'avoir moins d'appréhension pour la prochaine rentrée, car des rencontres et des liens seront déjà tissés.

2018 : LES DATES À RETENIR

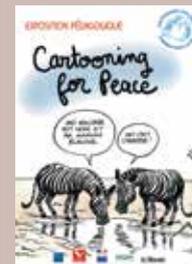
SAMEDI 3 FÉVRIER : rencontre avec un auteur de romans historiques Grégory Laignel. Professeur d'histoire-géo dans la région et adhérent de l@ bibliothèque, ce sera l'occasion d'échanger sur ses 4 romans.

MARDI 13 FÉVRIER :
CONCERT DU GROUPE DUO D'LA FALAISE



20 ans de complicité pour Nadine Burri et Monique Lemoine, de scènes en festivals, avec "Zikfa" ou les "Divagabondes", les ont tout naturellement amenées à fonder ce duo caennais. Des chants minutieusement choisis mis en scène avec humour, tendresse et enthousiasme composent un spectacle atypique! De Piaf à Juliette, elles vont vous en chanter des vertes et des pas mûres.

25 FÉVRIER AU 11 MARS



CARTOONING FOR PEACE, est une exposition de dessins de presse consacrée aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.

LE MERCREDI 18 AVRIL

LE FABULEUX DESTIN D'AMADOU HAMPÂTÉ BÂ



Spectacle théâtral écrit par Bernard Magnier et mis en scène par Hassane Kassi Kouyaté « En Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle ». Une phrase prononcée par l'un des plus grands

auteurs maliens, Amadou Hampâté Bâ, à l'Unesco en 1960. Bernard Magnier et Hassane Kassi Kouyaté rendent hommage à l'homme aux multiples vies, dans un spectacle plein d'humour et de sagesse.

ALLONS-Y-ENSEMBLE !

Un partenariat entre Verson, la Comédie de Caen et le Sablier (ex Espace Jean Vilar), une sélection de spectacles choisis avec soin par la commission culture et vous obtenez l'opération «**Allons-y ensemble !**».

Bénéficiez de tarifs préférentiels et d'un service gratuit de co-voiturage.

Il reste des places sur des spectacles sélectionnés de janvier à juin, demandez à l'accueil de l@ bibliothèque.



TRAMWAY 2019 : DÉBUT DES TRAVAUX LE 2 JANVIER 2018



A partir du 31 décembre 2017, le tram actuel cessera de circuler, pour laisser la place en 2019 à un mode de transport sur fer, plus fiable, plus performant et plus confortable.

Dès le 1^{er} janvier 2018, le réseau de substitution sera mis en service.

Les solutions mobilité du réseau Twisto, pendant la période de travaux :

2 nouvelles lignes de bus Tram A et Tram B et des lignes Express A et B complémentaires.

- Les nouvelles lignes de bus A et B circuleront au plus près des anciens itinéraires du tram. Avec une fréquence de 10 minutes sur les branches et 5 minutes sur le tronc commun, ces lignes circuleront de 5 h 30 à 0 h 30 du lundi au dimanche.
- Les 2 nouvelles lignes de bus Express A et B viendront compléter l'offre des lignes A et B. La ligne Express A circulera entre les arrêts "Gare SNCF" et "Campus 2" avec une fréquence de 10 minutes en heures de pointe. L'Express B circulera entre les arrêts "Gare SNCF" et "Grâce de Dieu" avec une fréquence de 15 minutes en heures de pointe.

Twisto-vélo : de nouveaux services à partir de janvier 2018

Dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public "transports urbains", la Communauté urbaine Caen la mer souhaite développer les modes de déplacements alternatifs.

A compter du 8 janvier 2018, l'offre « Twisto Vélo » sera déployée sur le territoire de la Communauté urbaine et comportera trois nouveaux services :

- Véloloc, un nouveau service de location longue durée ;
- Vélolib, un service de vélos en libre-service qui remplacera le service Véol', arrêté au 31 décembre 2017 ;
- VéloPark, un nouveau service d'abris vélos sécurisés.

A noter : dès le 8 janvier 2018, une nouvelle Agence Mobilités Twisto ouvrira ses portes dans le quartier de la gare SNCF (13 place de la Gare - 14000 CAEN / Arrêt « Gare SNCF - Rue d'Auge »). Ouverte du lundi au samedi de 13 h à 19 h, la nouvelle Agence Mobilités Twisto sera principalement dédiée à la commercialisation des services « Twisto Vélo », elle assurera également toutes les autres opérations courantes (achat tickets, recharge carte twisto...).

Toute l'information sur les transports en commun sur www.twisto.fr

Tout savoir sur les travaux, rendez-vous à la Maison du Tramway et des grands projets, avenue du 6 juin à Caen

UN SERVICE À DOMICILE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS



La Communauté urbaine Caen la mer expérimente un nouveau service de collecte des encombrants sur appel, à destination des personnes âgées de 75 ans et plus, ainsi que pour les personnes à mobilité réduite, résidant dans une des 35 communes historiques de Caen la mer (dont Versson).

Sur simple appel, et si vous remplissez les conditions pour en bénéficier, vous pouvez prendre jusqu'à 3 rendez-vous par an, pour la collecte à domicile de vos encombrants, en complément des 3 collectes en porte à porte déjà prévues par le service de collecte des déchets ménagers.

En pratique :

- je contacte le service de collecte des déchets ménagers au 02 31 304 304, ou par mail à contactdechetsmenagers@caenlamer.fr, qui prendra mes coordonnées pour me préinscrire et me précisera les justificatifs nécessaires à envoyer et les déchets acceptés à cette collecte ;
- à réception des justificatifs, un rendez-vous vous sera proposé dans les 15 jours ;
- le service se déplace chez vous pour retirer les encombrants.

Attention toutefois à :

- respecter la liste des déchets acceptés dans le cadre de cette collecte ;
- à bien vider les meubles ;
- à démonter, autant que possible, les mobiliers volumineux.

NOUVEAU : LES EMPLOIS SUR CAEN LA MER EN UN SEUL CLIC !

Toutes les offres d'emploi de Caen la mer sur un seul site

Caen la mer a créé une plateforme digitale qui recense les offres locales d'emploi et de stages disponibles sur le territoire des communes de la communauté urbaine.

La plateforme n'a pas vocation à se substituer aux acteurs institutionnels locaux, comme Pôle Emploi, mais à mettre en valeur leurs actions en proposant un point d'entrée unique qui permette d'accéder à toute l'information sur l'emploi local.

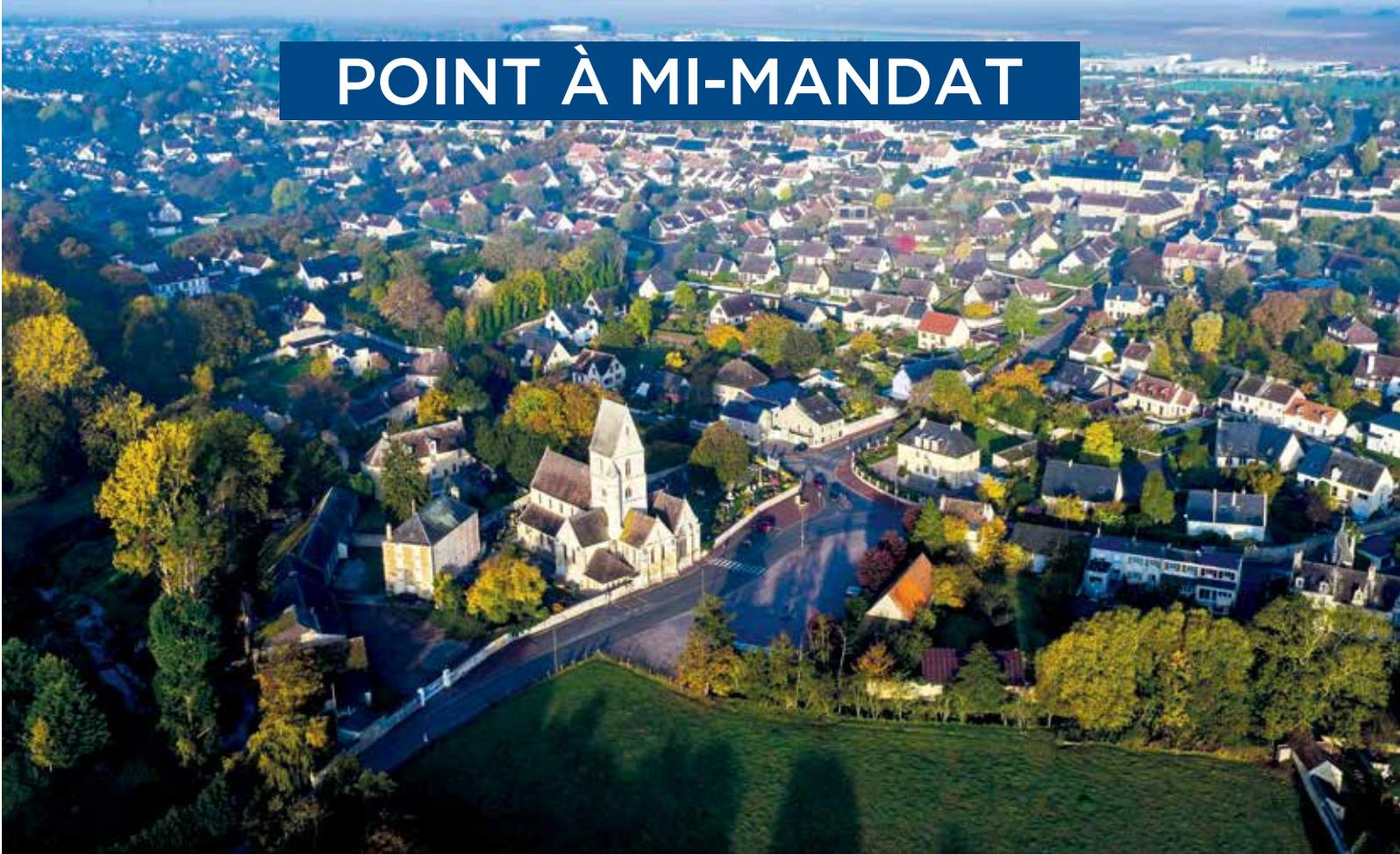
Visitez-le : www.emploi-caennormandie.fr

TOURISME : INSTAURATION D'UNE TAXE DE SÉJOUR COMMUNAUTAIRE

Le 1^{er} janvier 2018, une taxe de séjour communautaire s'appliquera sur les 50 communes de la communauté urbaine. Les hébergeurs professionnels et particuliers ont l'obligation de la collecter auprès des voyageurs et de la reverser à Caen la mer.

Pour tout renseignement sur ce nouveau dispositif, vous pouvez contacter Damien SOURISSEAU, gestionnaire de la taxe de séjour communautaire à la mission tourisme de Caen la mer au 02 14 37 29 59 ou par email : taxedesejour@caenlamer.fr

POINT À MI-MANDAT



Le 15 novembre dernier, salle des anciens combattants, le maire et le conseil municipal ont présenté un point à mi-mandat. Tous les domaines de la vie communale sont concernés, habitat, éducation, enfance et jeunesse, action sociale, culture, cadre de vie, voirie, patrimoine bâti, sports et animations. Dans les pages qui suivent vous retrouverez les actions réalisées.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Malgré les baisses de dotations de l'État, la situation financière de Verson est positive et saine, avec une capacité d'autofinancement de 712 000 € en 2016 et un endettement très peu élevé.

La dette par habitant s'élève à 26 € alors qu'elle atteint une moyenne de 772 € au niveau national pour des villes de même catégorie démographique.

LES OBJECTIFS À POURSUIVRE :

- Maîtrise du budget de fonctionnement : poursuite des efforts d'économies.
- Maintien d'un service public de qualité et réponse aux besoins/demandes accrus.
- ... mais une gestion prudente en fonction des évolutions du pacte financier de Caen la mer et des décisions gouvernementales à venir.

LA COMMUNICATION AUPRÈS DES HABITANTS

- ✓ Mise en place de nouveaux panneaux d'information
- ✓ Refonte du site Internet de la ville (Cf article page 10)
- ✓ Présence sur Twitter @VilleVerson
- ✓ Transparence : retransmission en direct du conseil municipal
- ✓ Accès au haut débit (Cf article page 9)

Objectif > Renforcer les outils de communication pour atteindre le plus grand nombre d'habitants

Etat des lieux des proj

HABITAT

Rappel des objectifs :

- Développer le nombre de logements (locatif, accession à la propriété et adapté...)
- Favoriser la mixité sociale
- Réduire notre déficit en logements sociaux pour atteindre les 20 % requis
- A ce jour, 162 logements livrés et ouverture d'un foyer médicalisé pour autistes.

✓ **L'aménagement de l'écoquartier se poursuit.**

Un nouvel ensemble de constructions à la vente ou à la location devrait voir le jour en 2018, (îlot seniors, projet de micro-crèche entre autres).

Pour plus d'infos contacter le service urbanisme 02 31 71 22 00



LES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS EFFECTUÉS À VERSON

- ✓ La rue du Général Leclerc



- ✓ Extension du cimetière et aménagement des allées



CADRE DE VIE, VOIRIE/RÉ

- La voie verte



- ✓ Embellissement du quartier Hambühren et de la place Senghor



- ✓ Valorisation des déchets : mise en place de conteneurs, distribution de composteurs, amplitude horaire élargie de la déchèterie de Mouen....



ets menés et en cours

ECONOMIE ET EMPLOIS

Renforcement de l'attractivité du centre-ville de Verson :

- ✓ Création du local commercial allée de l'amitié
- ✓ Aménagement urbain rue du Général Leclerc
- ✓ Révision de la politique de stationnement

A ce jour, aucun local commercial n'est vide dans le centre-ville de Verson.

LES ZONES D'ACTIVITÉS : PARC D'ACTIVITÉS DES RIVES DE L'ODON ET PARC D'ACTIVITÉS DE LA MESNILLIÈRE

- ✓ Panneau Relais Information Services Interactif dans la zone des Rives de l'Odon
- ✓ Animations au profit du développement économique (recensement, rencontres, animations)
- ✓ Parc d'activités des Rives de l'Odon : 82 entreprises, 2 nouvelles implantations : ECR Environnement, Elisabeth Courses
- ✓ Parc d'activités de la Mesnillière : 61 entreprises

→ Soit 388 entreprises, 2033 emplois au 31/12/2016
(source : INSEE et ACOSS, Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale).



SEAUX, PATRIMOINE BÂTI

- ✓ Lutte contre les frelons asiatiques (Cf article page 8)
- ✓ Sécurisation des abords du collège, installation de barrières autour de la zone de bus



- ✓ Salle coubertin



DES ÉQUIPEMENTS RÉNOVÉS ET AMÉLIORÉS.

Travaux de mise aux normes énergétiques et d'amélioration esthétique des bâtiments :

- ✓ Gymnase et annexe



- ✓ Rénovation de la Salle des 3 Ormes



Sans compter les travaux d'entretien généraux et courants du patrimoine bâti de la ville.

EDUCATION ENFANCE ET JEUNESSE

- ✓ Concertation et mise en place de la semaine à 4,5 jours, temps d'activités périscolaires
- ✓ Elaboration d'un projet éducatif local
- ✓ Mise en place d'une tarification modulée des services du pôle enfance en fonction du quotient familial
- ✓ Mise en place du portail famille : gestion des inscriptions et paiement en ligne



- ✓ Lutte contre le gaspillage alimentaire, (action menée auprès des enfants, réunion d'information pour les parents en collaboration avec le Syvedac et le CREPAN)
- ✓ Classe numérique



- ✓ Travail avec le réseau des communes de Caen la mer pour partager les savoir-faire et mener des actions en commun en faveur de la jeunesse



- ✓ Création du city stade pour la pratique de sports en accès libre.

L'ACTION SOCIALE - CCAS

- ✓ Amélioration de la diffusion de la communication (plus de visibilité sur le site Internet, flyers et affiches sur les actions à l'Espace Senghor...)
- ✓ Des aides, des actions en lien avec le quotidien

Pour les jeunes	Pour les aînés	Pour tous
Bourse au permis de conduire	Atelier sérénité au volant	Ateliers éco-trucs
Visa Sport Culture	Ateliers les premiers gestes qui sauvent	Ateliers les premiers gestes qui sauvent
Permanence de la Mission Locale	Enquête sur les besoins des seniors	Ateliers bien manger à petit budget
	Convention présence verte	Ateliers tous en forme



LOGEMENTS SOCIAUX :

- ✓ 300 logements en 2017 contre 224 en 2015.
- ✓ Actuellement, la commune a un droit de réservation sur 56 logements.

Prévision 2019 : + 19 logements sociaux seront livrés, la commune atteindra l'objectif des 20% de logements sociaux



CULTURE, SPORTS ET ANIMATIONS

- ✓ Réaménagement de la bibliothèque et déploiement de nouveaux services : prêt sur place de tablettes, ouverture de la salle jeu vidéo en partenariat avec la bibliothèque du Calvados, création du fonds dvd, Wifi ouvert, Espace café...



UNE PROGRAMMATION CULTURELLE RICHE :

- ✓ Rencontres d'auteurs : soirées latitudes, résidence d'artiste : Lola Khalfa, « Allons y ensemble » : partenariat avec 2 théâtres de Caen la mer, des spectacles et animations pour tous qui rythment l'année...



- ✓ Animation de la vie associative sportive et culturelle par le biais de l'association Mosaïque
- ✓ Nov 2016 : terrain synthétique, une très grande utilisation journalière par le collège et le club de foot.



- ✓ Une ville animée grâce à des manifestations (récurrentes et/ou ponctuelles) pour contribuer au dynamisme de la ville (Fête de la St Germain, téléthon, animations proposées par les associations...)



ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO



Le partenariat avec la bibliothèque municipale de Verson et l'Espace Senghor se poursuit.

Toutes les classes participent à la **nouvelle édition du Prix des Incorruptibles** qui mobilisera nos jeunes lecteurs tout au long de l'année scolaire.

Chaque album sera présenté aux enfants par Aude MARIE, bibliothécaire, et repris ensuite en classe par les enseignants afin qu'ils se l'approprient. Au mois de mai, lors d'un scrutin



en bonne et due forme, chacun pourra voter pour son livre préféré !

Les petits ont visité le **marché d'automne de l'école Victor Hugo**. Mercredi 11 octobre,



toutes les classes de l'école maternelle se sont rendues au marché d'automne organisé par les élèves du cycle 2 de l'école élémentaire. Les classes ont acheté des fruits et légumes d'automne et de très bonnes confitures.



Action de solidarité avec la collecte de feutres, stylos usagés organisée par l'école maternelle et le centre de loisirs, au profit de l'association « SEKOLY » ; son président, Claude-Alain RAMBOARINIVO, est intervenu auprès des élèves de l'école le lundi 27 novembre matin pour présenter l'ensemble du projet.

Lundi 4 décembre matin, tous les élèves de l'école maternelle sont allés au **cinéma LUX**



pour voir le film d'animation « Ernest et Célestine en hiver ».

Un goûter de Noël a eu lieu le vendredi 22 décembre matin ; les familles ont été sollicitées pour apporter des gâteaux, des fruits secs, des clémentines et des boissons. Les élèves ont chanté Noël. Tous les élèves ont participé à la réalisation de dessins sur le thème de l'hiver (confection par la maison de retraite de lampions).

Des résidents de la maison de retraite, accompagnés par Nathalie LEMAZURIER, animatrice, sont venus chercher ces dessins à l'occasion du goûter de Noël et ont pu ainsi profiter des chants des élèves.



7^{ème} saison pour « Lire et faire lire » : reprise de l'intervention des lectrices et lecteur bénévoles de l'association « Lire et faire lire dans le Calvados » à partir du mardi 7 novembre jusqu'aux vacances de printemps. Quatre séances hebdomadaires sont proposées aux enfants de grande section pendant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de 13 h 30 à 14 h 00 les lundis, mardis et jeudis. Les enfants des classes de petite et moyenne sections font la sieste sur ce temps.

Notre projet « jardinage à l'école » se poursuit en cette saison avec la récolte des légumes d'automne, le désherbage et le paillage de nos jardins.





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO



Le cross du collège

Le jeudi 19 octobre, les CM2 de Mme Dubuc, les



CM1-CM2 de Mme Fileux et des élèves de l'ULIS de Mr Brière ont participé au cross avec les 6ème du collège Jacques Prévert. Ils ont couru autour du stade de football. Ils ont parcouru deux kilomètres dans des petits chemins à côté du stade.

Tous les supporters attendaient avec impatience le moment où les coureurs allaient passer pour les encourager. Il y avait un monde fou avec les écoles de Tourville, Verson, Eterville, Mondrainville, Mouen et Fontaine Etoupefour. Il y avait une belle ambiance car tout le monde avait le sourire aux lèvres. Et bravo à Elise et Margot. Vive Verson !!!

L'association des parents d'élèves (PAV) a proposé un petit goûter parce qu'après l'effort, le réconfort ! Avant le cross, nous nous sommes beaucoup entraînés...

Le marché d'automne



Le mercredi 11 octobre 2017, nous (les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE1/CE2) avons organisé le marché d'automne dans la salle de sport de l'école. Nous avons vendu (et acheté !) des



fruits et des légumes de saison : pommes, poires, potimarrons, noix, citrouilles, raisin... Mais il y avait aussi des confitures, des plantes, des bricolages, des gâteaux et des boissons. A tour de rôle, nous avons été acheteurs puis vendeurs.

C'était génial ! Nous avons été très contents de notre matinée.

Grâce à vous, nous avons récolté 1 297,74€. Cela nous servira à financer les sorties scolaires. Cette année nous allons faire une classe cirque ! Merci de votre soutien. Nous espérons vous revoir l'année prochaine !

Découverte du golf

Les 27 élèves de la classe de CM1 de Mme Mancel sont allés découvrir le golf de Caen la mer à Biéville-Beuville. Ils ont bénéficié de 4 séances avec Julien, professeur de golf. Après le practice, ils se sont entraînés sur le putting-green pour enfin se confronter au « vrai » parcours lors de la dernière séance. Bravo à nos golfeurs qui ont été ravis de cette initiation.





COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

Lucile Fortier, Principale



Ingrid LAILLE,
la nouvelle
principale
adjointe.

La rentrée au collège :

Des effectifs stables, pour cette rentrée 2017 avec 594 élèves (exactement le même chiffre qu'à la rentrée 2016). Les élèves se répartissent dans 22 divisions, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

L'actualité de septembre et octobre :

L'année scolaire a débuté avec le très apprécié séjour à Clécy pour les élèves de 5^{ème}. Au programme : randonnée, kayak, escalade, golf et VTT.



Toujours dans la thématique du sport, le cross du collège a permis de faire courir, le 19 octobre dernier, 749 jeunes, du CM2 à la 3^{ème}.



Les élèves de 3^{ème} ont participé, cette année, au prix Bayeux « regard des jeunes de 15 ans » et ont voté pour la photo qui symbolise le mieux, pour eux, le monde d'aujourd'hui.



Photo prise à Alep en Syrie par Ameer ALHALBI pour l'AFP (le 9 juin 2016)



Les anciens élèves de 3^{ème} sont revenus au collège le 19 octobre 2017 pour la remise officielle de leur Diplôme National du Brevet – ils ont été 98% à l'obtenir ! Un chiffre record !



Et toujours en octobre, deux classes de 6^{ème} se sont rendues, à l'espace Senghor, pour découvrir les 6 livres de la sélection du prix des incorruptibles, en présence des classes de CM2 de l'école de Verson, qui participent également au projet.



Les projets 2017 / 2018 : Les projets prévus pour l'année 2017 / 2018 sont variés et ambitieux, avec par exemple :

- La reconduction des séjours et échanges linguistiques : Allemagne (3^{ème}), Grande-Bretagne (4^{ème}) et Espagne (3^{ème}) ;
- Le déplacement scientifique à Paris et la sortie au musée des Beaux-Arts pour les 6^{ème} ;
- Le travail sur les énergies de demain pour les 4^{ème} ;
- La sortie des 3^{ème} au Mémorial de Caen ;
- Les actions citoyennes : l'éducation à la sexualité (tous les niveaux avec la collaboration du planning familial et de l'association l'Etape), l'éducation à la sécurité routière, la formation des délégués, ma « vie en numérique » (5^{ème})...

À NOTER ET À NE PAS MANQUER

Samedi 3 février 2018 à partir de 19h00 :

le traditionnel loto organisé par le Foyer Socio-Educatif du collège et la PAV à la salle des Trois Ormes de Verson.



CENTRE DE LOISIRS

L'Accueil de loisirs de Verson



En 2017, les enfants ont pu découvrir les sports adaptés. Ils ont appris les gestes à avoir quand ils croisent nos amis à quatre pattes.

Nous avons reçu l'accueil de loisirs de Cormelles-le-Royal pour une journée grand jeu avec un pique-nique dans le parc de la mairie. Nous avons relancé le stage d'apprentissage de la nage pour les plus de 6 ans et le stage poney pour les 3/5 ans.

Nous avons fait des sorties en plein air qui parfois se transformaient en sortie cinéma à cause d'une météo peu clémente.

En octobre, nous avons choisi les thèmes de l'art et de la cuisine mais aussi Halloween avec des masques, du maquillage, des déguisements et une séance photo effrayante.



Nos projets pour 2018 :

En février nous réaliserons une semaine autour de la glisse, où la sécurité sera un des points fondamentaux.

Nous allons mettre en place une journée autour du jeu en complément de l'action réalisée par la PAV. Nous proposerons aux familles de venir découvrir ou redécouvrir des jeux de société avec nos partenaires.

Au printemps, nous souhaitons faire découvrir les traditions, les sports et jeux normands.

Sans oublier les semaines "cuisine" où nous préparons nous-mêmes nos menus.

Nous vous disons à bientôt

L'équipe d'animation





ANIME TES VACANCES (ATV)

Fabrice Girard, directeur

Un lieu pour s'amuser et grandir

Pour ceux et celles qui découvrent le service jeunesse de Verson, Anime Tes Vacances est un accueil pour les 10 - 13 ans et 14 - 17 ans. Il est ouvert pendant les petites vacances l'après-midi et pendant les grandes vacances toute la journée au pôle sportif, allée Jacques Prévert. Pour respecter leur rythme, les jeunes sont libres d'arriver et de repartir à l'heure qui leur convient.

L'autonomie, la responsabilité, la tolérance, le sens pratique, l'expression, l'intégration, la prise en compte de l'autre, le montage de projets, la participation à l'organisation des activités, la vie en groupe, tels sont les objectifs pédagogiques choisis par l'équipe d'animation qui souhaite offrir aux jeunes un champ diversifié de découvertes, d'expérimentations et d'expressions.

Dans cet esprit, cet été, les 10 - 13 ans ont choisi les jeux collectifs extérieurs et intérieurs, ponctués de temps libre et d'activités manuelles : cuisine, fabrication d'objets,... sans oublier la sortie hebdomadaire : laser game, accro-branches, bubbles bump, festyland.



Un espace aménagé pour le temps libre a été réalisé sous forme d'une grande tonnelle et de petites cabanes (tentes igloo), où chacun choisissait son activité : jeu de cartes, papotage, lecture grâce à une sélection de livres choisi par un groupe après une visite à l@ bibliothèque.



C'est d'ailleurs dans ce lieu et sur la proposition d'Amélie, animatrice numérique, que les jeunes venaient par deux pratiquer les jeux vidéo, afin d'en établir des fiches destinées à tous : les usagers de l@ bibliothèque et les professionnels du lieu.

Merci à eux d'avoir participé car le résultat est de qualité et c'est là, une manière active de contribuer à la vie de la collectivité.

Quant aux plus grands, sept d'entre eux ont pu autofinancer totalement une semaine en camp sur deux après avoir œuvré sur des actions durant l'année.

Anime Tes Vacances, pour répondre aux demandes de cette tranche d'âge, se positionne dans l'accompagnement de projet. Le prochain est un voyage d'un week-end en Angleterre. Cette proposition est ouverte à tous, chacun peut rejoindre le groupe qui est force de proposition.

Tout jeune porteur d'un projet, peut venir échanger avec Fabrice Girard, les mercredi et vendredi de 17 h à 19 h au pôle sportif.

Pendant les vacances d'automne, pour les grands, le point fort a été la visite d'une

exposition sur les discriminations au CEMÉA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives) d'Hérouville. Cette exposition a été réalisée par le groupe Réussir, accompagné de stagiaires Dejeeps. Ce travail était réalisé à la demande de l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix.

Cette visite a été source d'émotions pour les jeunes, notamment face à une vidéo réalisée sur le thème de LGBT (Lesbiens, Gays, Bisexuels et Transgenres)

L'équipe d'Anime Tes Vacances souhaite étendre une offre de qualité et diversifiée où le loisir n'est pas le seul vecteur formateur. Elle souhaite développer un champ culturel au sens très large du terme, avec l'envie que d'autres "éducateurs" : parents, adultes ayant envie de transmettre un savoir-faire, grands-parents, animateurs volontaires, animateurs bénévoles..., la rejoignent pour une mise en œuvre active et sécurisante.

06 45 74 12 13
mosaïque.verson.jeunesse@gmail.com

Vie associative

PARENTS À VERSON

Benoît Le Rétif, président

L'association « Parents A Verson » qui regroupe les familles des enfants scolarisés à Verson (de la maternelle au collège) a débuté l'année par son assemblée générale annuelle. Elle a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de planifier les activités pour la nouvelle année scolaire.

Le nouveau bureau a été élu et composé comme suit : Benoit Le Rétif (Président), Stéphanie Bouchard (Vice-Présidente), Laurence Roux (Trésorière), Elisabeth Ouin (Trésorière adjointe), Isabelle Le Deroff (Secrétaire) et Guylaine Salhi-Richard (Secrétaire Adjointe - nouvelle élue).

Le référent Collège, Bertrand Ouin, a aussi été présenté aux parents.

Un des objectifs de la PAV est de développer sa présence et les actions en direction du collège. L'assemblée générale a également été l'occasion de définir le montant des dons aux établissements scolaires avec un nouveau record : 8 800 € devraient être reversés aux écoles. Pour mémoire, l'année dernière, le total des dons s'élevait à 6 400 €, ce qui était déjà un record.

Pour le bureau, il s'agit d'une année de transition puisque 4 membres du bureau ont déjà annoncé leur intention de ne pas se représenter l'année prochaine. Avis aux volontaires !

Cette année encore, le planning des activités du 1^{er} semestre est déjà bien chargé puisque nous avons débuté avec un goûter offert aux familles de maternelle afin de leur permettre d'échanger et d'apprendre à se connaître.

Nous travaillons avec le collège afin de réduire le poids des cartables en menant des expérimentations sur 1 mois avec, selon les matières, le livre qui reste à la maison ou l'enfant l'apporte une fois sur 2. Espérons que cela soit concluant, car le poids des cartables est une véritable problématique pour nos enfants.

Le 19 octobre, l'association a offert le goûter et les médailles aux participants du cross du collège.

Le 11 novembre, a eu lieu l'activité jeux de sociétés, qui avait rencontré un vif succès l'année précédente. Le principe est simple, vous venez en famille découvrir des jeux de société. Les parents bénévoles qui prêtent les jeux sont présents pour animer les parties et expliquer les règles. Les familles peuvent aussi apporter leurs jeux préférés pour les faire découvrir.

Le 17 novembre, nous avons organisé un Laser Game au centre de Bretteville-sur-Odon pour les familles de l'école élémentaire. Début 2018, nous ferons de même pour les familles du collège de Verson. Nous tenons à remercier le centre Laser Game qui nous met à disposition gracieusement la salle et les équipements.

Le 26 novembre, s'est déroulée la désormais traditionnelle bourse aux jouets à la salle des 3 Ormes de Verson, l'une des plus grandes du secteur, avec toujours un nombre important de participants. L'ensemble des tables ont toutes été réservées. Comme les années précédentes, de nombreux acheteurs ont été fidèles au rendez-vous.



L'année 2017 s'est terminée comme à son habitude par la vente de sapins et fromages. Les parents sont venus récupérer leurs commandes le samedi matin autour d'un verre de vin chaud, chocolat chaud et gaufres maison offerts par l'association. C'est toujours un moment de convivialité permettant aux parents de se rencontrer. Comme chaque année, l'association offre des sapins aux classes des écoles de Verson ainsi qu'au collège, histoire d'apporter l'esprit de Noël (important pour nos enfants) dans ces lieux de transmission du savoir.

Nous démarrerons l'année 2018 par un Laser Game avec les familles du collège suivi par le loto co-organisé avec le Foyer Socio Educatif du collège. L'expérience de l'année précédente ayant été concluante, nous avons souhaité la renouveler. Cette activité regroupe des collégiens, leurs familles ainsi que le personnel du collège (enseignants ou non). C'est toujours l'occasion de passer une bonne soirée et peut être de repartir avec des lots !

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : www.parents-a-verson.org

ANCIENS COMBATTANTS

Roger Maurice, président



Retour en images

Le 9 juillet dernier, à l'occasion du 73^{ème} anniversaire du débarquement, notre porte drapeau accompagné de notre Vice-Président étaient présents à la cérémonie de la côte 112 à Esquay-Notre -Dame. Une cérémonie en présence du Prince Edward d'Angleterre.



Le 23 juillet 2017, les Anciens Combattants ont organisé une cérémonie au rond-point route de St.Manvieu, pour la libération des Versonnais et en mémoire des victimes civiles de Verson.



Lors de la cérémonie du 11 novembre, malgré la pluie, les habitants de Verson accompagnés de leurs enfants, ainsi que les élus,

ont été nombreux autour des Anciens Combattants.

Les Anciens Combattants remercient de nouveaux les enfants qui malgré le temps ont participé à cette belle cérémonie où chacun a accompli avec sérieux le travail de mémoire.

La cérémonie a été suivie d'un repas à la salle des 3 ormes. Les anciens combattants accompagnés de leurs épouses se sont réunis dans une ambiance festive. Entre les plats, la piste de danse a été bien fréquentée !



Contact : 3 place des Palabres - 14790 Verson
06 08 60 54 55
a.a.c.verson@free.fr - Roger Maurice, président

Vie associative

ARTS PLASTIQUES À VERSON

Edith Palamaras, Présidente

Le 23 Octobre 2017 se déroulait la 1ère Assemblée Générale Ordinaire du nouveau bureau des Arts Plastiques à Verson. Nous avons rappelé les moments forts de notre association durant l'année et nous les partageons aujourd'hui avec vous. Toujours présents au téléthon début décembre 2016, vous avez été nombreux à nous acheter des aquarelles, des étiquettes cadeaux, porte noms, etc...

En janvier, vos enfants ont été ravis de tirer les rois autour de l'incontournable galette. Cette année la participation de parents et grands-parents nous a particulièrement touchés. Nous en profitons pour les remercier pour leur implication. Cela fait du bien d'être épaulé. En effet, la vie d'une association c'est l'implication de tous.



Le vide atelier du mois de mai s'est déroulé dans la salle des anciens combattants à Verson. Une quinzaine de stands étaient là pour accueillir le public. Pour animer la journée, nos professeurs et artistes, Joël Villedieu ainsi que Chiu Gabard, nous ont fait quelques démonstrations. Certaines personnes se sont initiées au pastel ainsi qu'à l'aquarelle. Mme Brioul, adjointe au Maire en charge de la culture, nous a rejoints pour clôturer cette belle journée et partager le verre de l'amitié.

C'est en juin, lors de notre exposition de fin d'année que vous avez découvert nos 170 tableaux réalisés par les adultes et les enfants. Nous remercions la fidèle équipe toujours présente pour le montage de cette



exposition. Le vernissage a remporté un vif succès et a été clôturé par un pot de l'amitié et un discours d'une adjointe au maire. Enfin en septembre 2017, nous étions fidèles au poste pour le forum des associations.



Quelques informations sur les cours de cette année :

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli un nouveau professeur de BD dans notre équipe, Emmanuel Julien, illustrateur, créateur et dessinateur de BD pour ados (12 ans et +). Ses cours se déroulent le mercredi de 16 h 30 à 18 h.

Deux nouveaux cours d'aquarelle ont été mis en place : le premier concerne le cours du mardi après-midi de 15 h 30 à 17 h 30 avec Yves Riguidel. Le second propose un cours bimensuel : le mercredi matin de 9 h à 12 h en compagnie de Joël Villedieu.

A noter qu'il reste des places :

- Le mercredi de 15 h 15 à 16 h 15 dans le cours pour enfants (à partir de 8 ans) de Joël Villedieu. Partir à la découverte des arts plastiques à travers différentes tech-



niques : dessin, collage, peinture, modelage...

- Le mercredi de 18 h 15 à 20 h 15 dans le cours d'aquarelle pour adultes de Joël Villedieu. Pour débutants et confirmés, c'est dans une bonne ambiance que vous pourrez progresser.
- Le jeudi de 14 h à 18 h dans le cours de Chiu Gabard pour adultes de 14 h à 16 h 30. Laissez-vous séduire par le pastel, la peinture à l'huile, l'acrylique, le dessin.
- Le mardi de 15 h 30 à 17 h 30 dans le cours d'aquarelle pour adultes d'Yves Riguidel, où l'on explore différentes façons de travailler les pigments et l'eau, et où on laisse s'exprimer la personnalité artistique cachée en chacun de nous.
- Dans le cours d'aquarelle bimensuel pour adultes, le mercredi matin de 9 h à 12 h, de Joël Villedieu, on aime travailler sur un temps plus long pour pousser son travail un peu plus loin.
- Sans oublier l'atelier libre du lundi de 14h à 16h30 où nos artistes sont les bienvenus. Pour clôturer cette année, nous avons participé au Téléthon, les 8 et 9 décembre dernier. Une fresque participative a été mise en place, petits et grands ont contribué à une œuvre unique.

L'Association des Arts Plastiques à Verson vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact : Marylène Guesdon (secrétaire)
06 74 37 05 68 - marylene.guesdon@gmail.com

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Odile Françoise, présidente



Notre association a été créée pour rompre la solitude et permettre aux retraités de sortir, de rencontrer, de passer de bons moments entre amis.

Les après-midi goûter-jeux, tous les 15 jours sont toujours très attendus par beaucoup d'adhérents. Dix-huit d'entre-eux sont allés une semaine au Portugal en septembre.

Un pique-nique au Locheur a réuni les marcheurs autour d'un barbecue. Le 9 novembre, 45 personnes ont pu venir au cabaret le « Chaudron Magik ». Un bon repas, un beau spectacle et beaucoup de rigolades.

Le repas de Noël le 14 décembre est toujours très apprécié et l'année s'est terminée par un vin chaud pour les marcheurs.

Nous organisons 2 concours de belote et une soirée « Poule au Pot » dont les bénéfices, avec la subvention communale, permettent d'offrir des réductions aux adhé-

rents sur différents événements ou sorties. Nous commencerons l'année nouvelle avec la galette des rois le 11 janvier 2018 et l'assemblée générale en février.

La marche reprendra le mardi 9 janvier. La marche a lieu tous les mardis à 14 h, au départ du parking Carrefour pour la petite marche et au départ de la place de l'Eglise pour la grande marche.

Nous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année avec tous nos vœux de bonheur et de santé.

Contact : Odile Françoise : 02 31 26 65 78

Vie associative

CYCLOS DE L'ODON

Alain Courteille, président



Les effectifs du club approchent maintenant les quarante membres contre trente-trois la saison dernière, dont cinq membres féminins, ce qui est relativement nouveau au club.

Nous essayons donc de satisfaire dans nos différentes activités des attentes plus diverses.

Cela va de la sortie sportive aux pratiques plus tranquilles de randonnées à caractère touristique et/ou familial.

Nous proposons donc toujours toute l'année, des sorties de 60 à 80 km à la demi-journée à caractère sportif qui ont lieu les mercredis et samedis, sous forme de brevets autour de Caen ou de sorties d'entraînement. Chacun peut y rouler à son allure en intégrant le groupe qui lui convient le mieux.

Nous organisons également d'autres randonnées à caractère plus cyclotouriste, à la journée, de 100 à 200 km, mais dont l'allure plus modérée, pouvant convenir à la plupart, permet de mieux apprécier les paysages de notre belle Normandie.

En complément de toutes ces sorties, nous



continuerons à organiser, à partir d'avril 2018, une à deux fois par mois, des sorties familiales tous publics privilégiant la balade et le sport-santé d'une durée de deux heures environ.

A signaler que dans ces sorties sont acceptés tous types de bicyclettes, y compris les vélos à assistance électrique (VAE).

Précisons enfin que la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT), fédération à laquelle nous sommes affiliés, propose de nombreuses autres randonnées cyclotouristes adaptées à tous les niveaux, dans notre région, en France et à l'étranger.

Dans toutes nos activités, nous privilégions la convivialité, la découverte et le sport-santé, à l'exclusion de toute pratique de compétition.

Contact

Alain Courteille : 02 31 08 05 58

Visitez notre site internet :

<http://lescyclodelodon.monsite-orange.fr>

GRAND NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE PAR L'HAMEÇON VERSONNAIS

Mickaël Delaunay, président



C'est sur deux samedis les 14 et 21 octobre que 21 courageux se sont retrouvés sur les bords de l'Odon afin de nettoyer, couper et retirer les obstacles du lit de la rivière. Plusieurs secteurs au niveau de Verson et Gavrus ont ainsi été éclaircis afin de permettre à la lumière de passer et de favoriser une meilleure reproduction des poissons. Quelques gros embâcles empêchant le bon écoulement des eaux ont été également retirés. Et enfin plusieurs troncs ont été disposés afin de constituer des caches pour les poissons dans des secteurs qui en manquaient. Merci à tous ces bénévoles et également à M. Lefauconnier, agriculteur, qui a mis une benne à notre disposition afin d'évacuer les branches et autres troncs gênants.

Mise en place d'abris pour les poissons.



Pour les événements à venir : n'oubliez pas l'assemblée générale à la salle des combles à Aunay le premier vendredi de février.

Et le nouvel événement le TROC HAMEÇON une bourse d'achat et d'échange de matériel de pêche qui aura lieu le 17 février à la salle des anciens combattants de Verson.

Contact : Pascal : 06 81 08 96 53

DANSER À VERSON

Jacques Letourneur, président

Nul besoin d'être un danseur étoile pour pratiquer... la danse de société reste une activité à la portée de tous et révèle des vertus insoupçonnées autant pour le cœur, le corps que pour l'esprit.

Danser, c'est bon pour le moral, bon pour la mémoire, également pour la ligne. La danse nous permet de faire de nouvelles rencontres et de créer de nouveaux liens amicaux.

La danse, combinaison parfaite entre l'activité physique et la stimulation mentale se pratique dans le plaisir et la bonne humeur dans notre association.

Le choix est donné de pratiquer les danses standard : valse lente, valse viennoise, tango, quick step, slow fox, les danses latines : samba, cha-cha-cha, rumba, paso doble et rock jive, dans des groupes de différents niveaux les lundis et mardis en soirée ou les danses en ligne pratiquées individuellement telles que madison, charleston, twist, disco, reggae...

Les soirées d'entraînement ainsi que les sorties en groupe favorisent l'ambiance

conviviale entre les adhérents.

Vous pouvez noter dès à présent que nous organisons à la salle des 3 Ormes le samedi 24 mars 2018 notre soirée dansante annuelle.



Très belle et heureuse année 2018

Contact : 02 31 26 89 71

Vie associative

LES PETITS RATS DE L'ODON DEVIENNENT "EVI'DANSE JAZZ Verson"

Laura Bignet, présidente



©Serge Douillet

Depuis plus d'un an, nous avons le projet de changer le nom de l'association Les Petits Rats de l'Odon pour lui donner un nom plus moderne, plus dynamique et plus représentatif des valeurs de l'association.

En effet, l'association Les Petits Rats de l'Odon créée en 1993 avait pour objet l'enseignement et la pratique de la danse Classique et Modern' Jazz. A l'époque, les cours étaient essentiellement de la danse classique (d'où le nom faisant référence aux Petits Rats de l'Opéra). Aujourd'hui, les cours dispensés par Anne Marescal sont de la danse Modern'Jazz et du Jazz.

En 2018, nous fêtons les 25 ans de l'association et c'est donc une opportunité pour apporter un nouveau dynamisme.

Le nouveau nom a ainsi été voté à notre assemblée générale extraordinaire le 28 juin dernier à l'unanimité : "Evi'danse Jazz Verson"

Première rentrée pour Evi'danse Jazz Verson

L'association compte cette année 169 adhérents (contre 160 l'année dernière) dont 32 élèves inscrits à deux cours de danse (23 l'année dernière). Parmi les adhérents, nous comptons 51 nouveaux inscrits. Les 14 cours de danse hebdomadaires sont répartis par âge et par niveau (à partir de 4 ans). Nous comptons 9 à 17 élèves par cours. Les cours sont quasiment tous complets et nous avons dû refuser certaines demandes d'inscriptions. Tous les cours sont dispensés par Anne Marescal, professeur de danse. Le bureau est composé de deux personnes : Laura Bignet, présidente et Marilou Bertrand, trésorière.

Pour les nouvelles inscriptions à la rentrée 2018, nous conseillons vivement de pré-inscrire votre enfant ou vous même par mail dès le mois de juin.

Téléthon 2017

L'association Evi'danse Jazz a participé comme chaque année au Téléthon organisé à Verson. 11 groupes d'élèves ont présenté les chorégraphies travaillées spécialement pour le Téléthon depuis la rentrée. La représentation a eu lieu le samedi 9 décembre 2017 entre 14 h 30 et 15 h 30 au gymnase de Verson. Nous avons proposé aussi aux familles d'élèves de remettre 1 € symbolique, la totalité de la somme a été reversée au Téléthon.

Sortie au Théâtre de Caen

Comme tous les ans, nous organisons une sortie de groupe au Théâtre de Caen. Cette année, notre choix s'est porté sur la dernière création du Cirque Plume - "La Dernière Saison". Il s'agit d'une compagnie de Nouveau cirque. La séquence choisie est le Mercredi 7 février 2018, à 20 h. Le spectacle est accessible à partir de 5 ans, des accompagnateurs/trices seront présents pour accompagner les plus jeunes lors du spectacle. Cette sortie permettra aux élèves de découvrir la salle de spectacle ainsi que la scène sur laquelle ils danseront au mois de juin.

Gala de danse 2018

Notre Gala de danse est prévu le samedi 16 juin 2018. Pour les 25 ans de l'association, nous aurons le plaisir de danser au Théâtre de Caen. Les billets seront en vente fin mai (vente de billets uniquement en pré-vente)...

Pour votre confort le jour du spectacle, nous souhaitons proposer des entrées « placées ». Nous recherchons pour ce spectacle 7 accompagnatrices bénévoles pour encadrer les plus jeunes. N'hésitez pas à revenir vers nous si dans votre entourage des personnes seraient intéressées pour nous aider.

Contact : Laura BIGNET - 06 51 35 09 10
Lieu des cours : Espace Senghor Verson
Nouvelle adresse email : evidansejazz@gmail.com

PETITE PIROUETTE

Madame DANQUIGNY Rachel, secrétaire



« PETITE PIROUETTE » A FAIT SA RENTRÉE DÉBUT SEPTEMBRE,

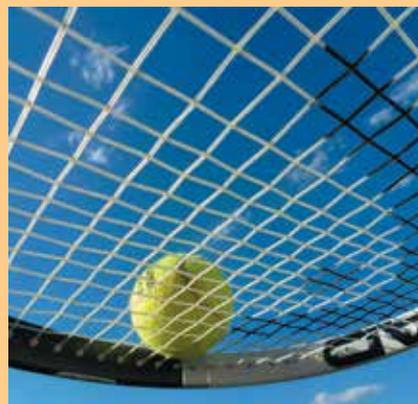
Nous avons le plaisir d'accueillir cette année une trentaine de bouts de choux âgé de 3 mois à 3 ans, une dizaine d'assistantes maternelles et deux super mamies. Au programme de cette année, de nombreux goûters, du bricolage, de la lecture, des chants, des sorties, des parcours de motricité... Et comme chaque année à cette époque nos chères têtes blondes attendent avec impatience la venue du Père Noël. Nous n'oublierons pas non plus de fêter les rois, la chandeleur, les papas et mamans ainsi que Pâques. Tous les adhérents de l'association remercient la municipalité de Verson sans laquelle nous n'aurions pas pu enrichir notre parcours de motricité. Voyez comme les enfants s'éclatent sur le nouveau module !!!

TENNIS CLUB

C'est un début d'année encourageant pour le TC Verson, avec l'inscription de 300 licenciés.

Cela a permis l'engagement de 2 équipes femmes et 3 équipes hommes dans le championnat d'hiver. L'ensemble des équipes se maintient, avec une mention particulière pour l'équipe 3 hommes qui termine 1ère de sa poule et accède à la division supérieure.

Le club a organisé une animation Halloween le 21 octobre, qui a réuni 70 enfants pour leur plus grand plaisir.



Contact :
06 70 19 82 22 - tc.verson@orange.fr

Vie associative

LE JUMELAGE DE L'ODON

Jacques Letourneur, vice-président



LE DEPLACEMENT EN POLOGNE : une délégation de 10 membres du Jumelage de l'Odon a répondu à l'invitation de la ville jumelle de Buk en Pologne pour fêter les dix années de partenariat entre nos communes. Située à l'ouest du pays à proximité de Poznan, capitale de la Grande Pologne, sur l'axe Berlin-Varsovie, la ville



de Buk est distante d'environ 1500 km de Verson et Tourville-sur-Odon. Un groupe de nos partenaires allemands de Hambühren était également présent pour assister à la commémoration de cette belle amitié. Le beau temps était de la partie pour agrémenter un très beau programme de séjour organisé par nos amis. Avec entre autres la visite de la ville de Wroclaw, superbe cité riche de nombreux lieux culturels et d'édifices qui font le bonheur des passionnés d'architecture. Le lendemain, M. Stanislaw Filipiak, maire de Buk, a tenu à remercier

les différents comités de jumelage pour leur implication et leur engagement, rappeler son soutien et celui de sa commune pour le maintien et le développement de ces échanges. Il a tenu à offrir à chacune des familles allemandes et françaises présentes un cadeau de bienvenue. Anna Krzeminska, présidente du comité de jumelage polonais, a ensuite invité tous les participants à célébrer dans la bonne humeur ce 10^{ème} anniversaire. L'heure de se quitter étant venue, rendez-vous a été pris pour une prochaine rencontre en mai 2018 à Hambühren.

LES COURS D'ALLEMAND organisés conjointement avec le jumelage franco-allemand de Bretteville-sur-Odon et animés par une professeure diplômée ont repris début octobre : il est toujours possible de nous rejoindre dans l'un des niveaux proposés :

- "intermédiaire" le lundi de 18 h à 19 h 30 à Bretteville-sur-Odon
- "débutant" le lundi de 19 h 45 à 21 h 15 à Bretteville-sur-Odon
- "conversation" le mardi de 10 h 30 à 12 h à Verson

Si vous êtes intéressés par le Jumelage avec l'Allemagne ou (et) la Pologne ou par des cours d'allemand, n'hésitez pas à nous contacter ou venez nous rencontrer à la galette du Jumelage dimanche 21 janvier à 16h à la salle des fêtes de Tourville-sur-Odon.

Contact

<http://jumelage.de.lodon.free.fr>



LES POINTEURS VERSONNAIS

Jacques Letourneur, vice-président



Vendredi 27 octobre était reçu au boulodrome Philippe Quintais 12 fois champion du monde de pétanque. Par chance, le soleil était au rendez-vous et nous avons pu organiser quelques parties. Autographes et photos étaient de mise bien évidemment.

Philippe Quintais a profité de sa venue pour livrer des vestes de la gamme de vêtements de sport dont il s'occupe en parallèle et dont les adhérents avaient fait l'acquisition. La journée s'est terminée par le pot de l'amitié en compagnie de Michel Marie, Maire de Verson, avec des crêpes et du cidre.

Le 5 janvier 2018 aura lieu à la salle des anciens combattants l'assemblée générale de l'association avec la démission du bureau et donc une nouvelle élection.



Contact

Patrick Lecoufflet, Président
06 35 42 46 13

Vie associative

LAMIDO : PARTAGER, ECHANGER

Fabrice Leconte, directeur de l'école de musique



Avec la radio, la télévision, internet, nous pouvons avoir accès à une multitude d'informations. Avec les téléphones portables nous pouvons nous joindre, nous envoyer des messages à tout moment. Mais avec tous ces outils, sommes-nous dans le partage. Face à une tablette pour un jeu ou un casque sur les oreilles pour écouter nos morceaux préférés, sommes-nous vraiment ouverts au monde ?

Je suis toujours ravi de voir les mines réjouies des spectateurs à la fin d'un concert. Certains ont écouté avec ravissement un proche chanter ou jouer de son instrument,

d'autres ont découvert des artistes, redécouvert un compositeur, écouté et ressenti ce que les musiciens ont donné à ce moment là, (chose que la musique « en boîte » ne peut pas faire) et tout cela en famille, avec des amis ou simplement avec les voisins d'un soir. Quelque chose a été partagé et pourra être ensuite le fruit d'échanges. Voilà pourquoi j'invite ceux qui se sont déplacés à revenir et à aller aussi au théâtre, à des expositions et à dire autour d'eux que c'est LÀ qu'il se passe quelque chose. Dire aussi que si nous voulons toujours avoir ces propositions culturelles, en plus, proches de chez nous, il faut s'y rendre.

La pratique musicale est aussi une source

de partage et d'échange. Pendant l'apprentissage avec le professeur et ensuite dans les divers ensembles qui sont proposés. C'est, par exemple, pour moi une grande joie de diriger l'orchestre à vent junior de Lamido, de voir les musiciens progresser, parfois se trouver en difficulté mais toujours être dans l'envie. Il y a également le mélange des générations et c'est aussi une grande force. Cela ne donne-t-il pas le désir de s'y mettre ? Une école de musique dans sa ville c'est aussi une chance.

Je terminerai mes propos par un dernier point où il est question d'échange et de partage mais aussi d'engagement. L'école de musique Lamido est associative et elle est gérée par une équipe de bénévoles qui s'investit ; je les remercie au passage. Plutôt que d'être simplement critique sur des décisions politiques, être membre d'une association c'est être un acteur vivant de la cité dans laquelle on vit. Pour que notre, pour que votre école de musique continue à vivre, ce point n'est pas à oublier.

Contact

06 76 90 57 51 - www.lamido.fr

LES SCULPTEURS DE L'ODON : Naissance d'une œuvre

Christian Cadot



Tout commence par la recherche de l'inspiration dans l'environnement naturel et culturel de l'artiste. Trouver en soi la faculté créatrice, cette alchimie cérébro-sensorielle qui prélude au premier coup de burin ou de gouge, ou à ce geste biblique qui nous voit pétrir la terre ?

De l'idée d'une sculpture à réaliser, jusqu'à la mise en chantier qui met un point final à une période de gestation plus ou moins longue, l'entourage ne sait, en général, rien de ce qui se trame dans la tête de l'artiste en recherche d'un projet artistique. Ce sont deux phases de la créativité qui appartiennent au domaine de l'intime, du rêve, de l'imaginaire de chacun.

« Mais alors, y a-t-il des signes qui permettent de dire qu'untel se lance dans un nouveau projet ? »

Pour l'observateur attentif, le premier signe précurseur apparaît lors d'une soirée où le sociétaire ne s'attarde pas en civilité, et bavardage lorsqu'il arrive à l'atelier.

Notre artiste est préoccupé. Il y a urgence

à passer du virtuel au gestuel avant que l'idée soit moins évidente. D'où cet entrain à se mettre au travail sur une table ou à un établi avec la matière qu'il a choisie de travailler devant lui et, de part et d'autre, l'outillage nécessaire ainsi que, plus ou moins matérialisé, son projet.

Mentalement Il prépare sa réponse à la question qui ne va pas tarder à fuser compte tenu de cette concentration inhabituelle qu'il affiche : « Ah ! Tu démarres quelque chose ? Qu'est-ce que tu vas nous faire ? »

Ce qui inspire notre sculpteur ? Nous n'en savons que ce qu'il veut bien nous dire ou nous montrer à travers une esquisse, un mauvais dessin, voire un objet qu'il va garder à portée de main et qui va le guider dans son travail. Enfin cette façon archaïque d'informer sur ses intentions artistiques est dépassée, c'est avec un portable que nous communiquons de nos jours, parce que sans image, pas d'information crédible, et notre sculpteur entend bien convaincre son auditoire.

Ensuite il va prendre les précautions d'usage : expliquer que son projet est encore un peu flou, qu'il n'est sûr de rien, mais qu'il est bien décidé à se lancer dans l'affaire. Il sait aussi qu'il va être observé par les collègues, qu'il y a un maniaque de la photographie qui va suivre en image l'avancement de son projet. Que l'homme a un complice qui peut publier son travail sur le blog de l'association. De toute façon, qu'importe, son œuvre achevée, il la portera sur

les fonts baptismaux de Senghor en juin pour l'exposition annuelle. Il sait qu'il s'expose, que l'exercice est difficile et comme il a un peu d'amour propre, il aimerait prouver à son entourage qu'il a de l'ambition, et, au moins du savoir-faire, faute de ne pas avoir encore un talent reconnu par tous.

Ces blocages dépassés, il lui reste à s'y mettre comme on dit... Parce que le fait reste la vérité de l'intention.

Alors si d'aventure, amis lecteurs du « Reflets », vous êtes confrontés un jour à la naissance d'une œuvre, pensez à trouver le projet de l'artiste original et intéressant quoi qu'il en soit. L'art est difficile, donc l'encouragement est bienvenu pour tout un chacun aux Sculpteurs de l'Odon. Merci à vous, cette intention d'encouragement avant même que vous la formuliez nous touche d'ores et déjà beaucoup.



Contact

<https://lessculpteursdelodon.jimdo.com>

Vie associative

VERSON VIDEO, ÇA TOURNE...

Gilbert Guerrier, secrétaire



Après le forum des associations, Verson-Vidéo a débuté la formation aux nouveaux logiciels de travail de la vidéo, fin septembre. Ces nouveaux logiciels présentent une approche pragmatique et rationnelle de la gestion des images. Les nouveaux qui s'y initient sont déjà bien aguerris dans l'approche globale du système de gestion après quelques séances, tant l'approche est rendue assez simple et intuitive, même s'il faut travailler pour pouvoir maîtriser l'ensemble des processus. L'équipe des formateurs est là pour leur fournir aide et assistance pour acquérir les bases. Cependant la vision en temps réel du résultat du travail de l'image aide beaucoup à progresser. Nul doute que d'ici le printemps l'ensemble du processus sera acquis par tous. L'accès à ce nouveau matériel est rendu indispensable par le vieillissement des (excellents) logiciels précédents, mais qui désormais ne sont plus assurés que d'une maintenance minimale. Cela nécessite évidemment des investissements complémentaires qui serviront rapidement à offrir des avantages conséquents pour l'avenir. Comme par le passé, durant l'année 2017 Verson-Vidéo a assuré la couverture de

différentes manifestations d'associations et édité à la demande les DVD souvenirs pour les participants : la danse avec Evi Danse Jazz Verson, le théâtre avec les Baladins de l'Odon, l'Agility (concours canin), qui œuvre aussi pour le Téléthon...

La participation aux tournages apporte la maîtrise des prises de vue, très utile au moment du montage. En effet, la qualité d'un film dépend en grande partie de la prise des images. La formation comporte aussi ce volet.

Notre laboratoire permet de traiter de nombreux supports d'enregistrement: Mini DV, numérique HD sur cassette, sur disque dur, sur disquette, mais aussi les anciens enregistrements comme le 8 mm, le super 8, le Hi8, le VHS... Il n'est pas trop tard pour vous inscrire soit pour une formation, soit pour le montage sur les bancs de travail, soit pour de la recopie...

À très bientôt au labo vidéo.



Contact

Patrick Bazin, président, bazinpat@aol.com
02 50 01 60 67 - 06 33 14 99 02

Philippe Touzeau, trésorier, philvideo@clubinternet.fr
Gilbert Guerrier, secrétaire, gl.guerrier@wanadoo.fr
06 79 57 00 75.

AMICALE SPORTIVE DE VERSON



En ce début de saison, le club, avec ses 340 licenciés, s'est vu attribuer le LABEL JEUNES EXCELLENCE par la Fédération Française de Football pour la période 2017-2020. Cette récompense permet de mettre en valeur le travail effectué depuis de nombreuses années par l'ensemble des dirigeants, éducateurs, entraîneurs et bénévoles auprès de nos jeunes. Les résultats suivent et augurent d'une bonne saison.

Evènement pour l'année 2018 :

Repas à la salle des 3 ORMES pour le 70^{ème} anniversaire du club.

13^{ème} édition du Tournoi des Crampons de l'Odon le 9 et 10 mai pour les catégories U9-U11- U13

Contact

Renseignements Samuel LOPEZ 06 74 79 76 16

TOUS EN FORME

Alice Lemonnier



« Tous en forme » ce sont des cours de fit gym adaptés (aux personnes en surpoids ou ayant des problèmes particuliers) et des cours de cuisine.

Objectif bien être pour tous les adhérents :

bouger et bien manger dans la bonne humeur !!

- Avec plus de 90 % de réinscriptions et de nouvelles venues, la reprise des cours de fit gym s'est déroulée sur un bon rythme, les

adhérents ayant gardé la forme tout l'été en se retrouvant pour des cours dispensés en plein air !

Au programme : cardio et renforcement musculaire.

Les créneaux du mardi 18h45 et du jeudi 18h affichent complet, mais quelques places restent disponibles le mardi à 19h45.

Les ateliers de cuisine animés par Alice, diététicienne passionnée, (adultes et enfants à partir de 8 ans), reprendront au mois de janvier 2018.

Allier équilibre alimentaire tout en se faisant plaisir, c'est possible ! Découvrez des recettes originales et faciles à réaliser avec des produits locaux.

Les inscriptions sont ouvertes. N'hésitez pas à nous contacter.

Contact

Alice Lemonnier au 07 82 27 81 37

État civil

NAISSANCES

- Eliott ROUCH
Né le 27 mai 2017 à Caen
- Paul REFOUR
Né le 1^{er} juin 2017 à Caen
- Elina GIMER
Née le 7 juillet 2017 à Caen
- Loann NOËL
Né le 3 août 2017 à Caen
- Lény CHAPLAIN
Né le 4 juillet 2017 à Caen
- Yasmine FAKKAS
Née le 4 juillet 2017 à Caen
- Augustine MÉNÉHY
Née le 14 juillet 2017 à Caen
- Malia MERROUCHE
Née le 13 août 2017 à Caen
- Alice PANIEZ
Née le 27 août 2017 à Caen
- Harry DÉGENÉTAIS
Né le 12 septembre 2017 à Caen
- Ninon GODET
Née le 1^{er} septembre 2017 à Caen
- Priya FISCHER
Née le 29 septembre 2017 à Caen
- Eleyna TOURQUETIL SALIVA
Née le 2 novembre 2017 à Caen
- Clémence THARIN
Née le 7 novembre 2017 à Caen
- Alice LAIR
Née le 20 novembre 2017 à Caen
- Faustine LANDAIS
Née le 28 novembre 2017 à Caen

MARIAGE

- Rémi GILLE et Alice RENUCCI
le 10 juin 2017
- Nicolas FOURÉ
et Annabelle CROCQUEVIEILLE
le 22 juillet 2017
- Jean-Christian LAMARE et Marie BUNEL
le 23 septembre 2017
- Matthieu DELACROIX et Laure DIRAKIS
le 23 septembre 2017
- Hélène MARIE et Sébastien GENET
le 23 septembre 2017

DÉCÈS

- Roger BEAUFILS, 19 juin 2017 à Verson
- Nicole LAUREC épouse LAGRUE
17 juillet 2017 à Grainville-sur-Odon
- Gisèle BETTON veuve TRUQUET
19 juillet 2017 à Caen
- Dominique ANDURAND épouse
CANTRAINE - 8 août 2017 à Ifs
- Jacques QUINTIN
30 août 2017 à Hérouville-Saint-Clair
- André CHÉRON
19 septembre 2017 à Verson
- Patrice HALLEY, 27 octobre 2017 à Caen
- Félix LEJEUNE,
24 novembre 2017 à Verson
- Jean JAUNEAU, 18 novembre 2017 à Caen
- Bernard BLANCHARD
29 novembre 2017 à Verson
- Jean LEBAS
5 décembre 2017 à Bretteville-sur-Laize

Agenda culturel et associatif



Janvier

15 janvier - Don du sang, de 17 h à 21 h, salle des Trois Ormes

20 janvier - Nuit de la lecture, Espace Senghor

21 janvier - Galette des rois du Jumelage de l'Odon, salle des fêtes de Tourville-sur-Odon

23 janvier - Allons y ensemble ; Les maîtres du monde, Le Sablier

26 janvier - Allons y ensemble ; M comme Méliès, Comédie de Caen

Février

3 février - Loto organisé par le foyer socio-éducatif du collège et Parents A Verson, salle des Trois Ormes

3 février - Rencontre avec Grégory Laignel, auteur de romans historiques, Espace Senghor

13 février - Concert du groupe Duo d'la falaise, Espace Senghor

17 février - Troc hameçon, bourse d'achat et d'échange de matériel de pêche par le Hameçon Versonnais, salle des anciens combattants

25 février au 11 mars - Exposition Cartooning for peace, Espace Senghor

21 février - Et si on partageait #3

Mars

1^{er} mars - Allons y ensemble ; Véra, Comédie de Caen

4 mars - Salon multi-collections par la société de chasse de Verson, salle des Trois Ormes

13 mars - Allons y ensemble ; La manufacture, Le Sablier

24 mars - Soirée dansante par l'association Danser à Verson, salle des Trois Ormes

26 mars - Don du sang, de 17 h à 21 h, salle des Trois Ormes

29 mars - Soirée Latitudes, rencontres d'auteurs, Espace Senghor

Avril

7 avril - Milonga, un bal tango par Lamido à la salle des Trois Ormes

14 avril - Repas des parents d'élèves organisé par la PAV, salle des Trois Ormes

18 avril - Le fabuleux destin d'Amadou Hampâté Bâ, Espace Senghor

Mai

6 mai - Foire au grenier organisée par les Baladins de l'Odon, salle des Trois Ormes

8 mai - Troc plantes des jardins de l'Odon dans le parc de la mairie.

9 et 10 mai - 13^{ème} tournoi des crampons de l'Odon, stade Jules Rimet

26 et 27 mai - Fête de la Saint Germain

Fin mai - Soirée Latitudes, rencontres d'auteurs, Espace Senghor

Juin

Début juin - Spectacle conté dans le cadre du festival « Ma Parole » de la BDP du Calvados, L@ bibliothèque

8 au 10 juin - Festival « Chapeau les artistes », les Baladins de l'Odon, salle des Trois Ormes

11 juin - Don du sang, de 17 h à 21 h, salle des Trois Ormes

14 juin - Allons y ensemble ; BLOCKHAUS, Comédie de Caen

16 juin - Gala de fin d'année d'Evi Danse Jazz au théâtre de Caen, (billets uniquement en pré-vente)

16 juin - Concert de Samuelito organisé par Lamido, salle des Trois Ormes

16 juin et 17 juin - Concerts de fin d'année de l'école Lamido, salle des Trois Ormes

30 juin - Fête des écoles, kermesse et chorale, salle des trois Ormes

Juin - Exposition des Sculpteurs de l'Odon

Juin - Exposition des Arts Plastiques

Agenda non exhaustif, susceptible d'être modifié.

En gras : programmation de la commission culture

Formalités administratives

NOUVEAU - PRÉ-DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET/OU PASSEPORT EN LIGNE

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne en créant votre compte.

Vous gagnez 20 minutes en mairie.

1. Je me connecte sur le site : <https://ants.gouv.fr/>
2. Je crée mon compte ANTS
3. Je remplis mon formulaire de pré-demande

Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre demande en mairie.

4. Attention, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

ATTENTION ! LA CONSTITUTION DE DOSSIER SE FAIT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 02.31.71.22.00

Le délai d'obtention d'un rendez-vous pouvant être de plusieurs semaines, il est vivement recommandé d'anticiper autant que possible vos demandes et de réaliser une pré-demande en ligne.

OÙ S'ADRESSER :

Dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil pour titres électroniques sécurisés (dont la mairie de Verson).

PIÈCES À FOURNIR :

- Justificatif d'identité : CNI et/ou passeport
- Copie intégrale d'acte de naissance : original, de moins de 3 mois
 - s'il s'agit d'une première demande
 - en cas de perte ou de vol
 - si le titre d'identité présenté est trop ancien
- 2 photos d'identité datant de moins de 6 mois, au format imposé
- 1 justificatif de domicile : original, de moins d'un an
- Connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur

Pour tous les cas particuliers (tutelle, divorce, séparation, garde alternée, nom d'usage, acquisition de la nationalité française...) se renseigner auprès de la mairie.

COÛT : - CNI : gratuit ou 25 € en cas de renouvellement pour perte ou vol

- Passeport : - Adulte : 86 €
- Mineur de 15 à 18 ans : 42 €
- Moins de 15 ans : 17 €

Achat du timbre fiscal en bureau de tabac ou sur internet

OBSERVATIONS : Dépôt et retrait par l'intéressé et en présence d'un des parents si mineur

VALIDITÉ : Passeport : 10 ans pour un adulte – 5 ans pour un mineur
CNI : 15 ans pour un adulte – 10 ans pour un mineur

CARTE D'IDENTITÉ prolongée de 10 à 15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Ainsi, pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.

Certains pays, tel que la Belgique et la Norvège, n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée.

D'autres pays, tels que notamment l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, etc., n'ont pas expressément fait savoir s'ils reconnaissent ou non la validité de telles cartes.

En cas de doute, contactez la mairie au 02 31 71 22 00

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'autorité parentale doit être muni, en plus d'un document de voyage (CNI, passeport), d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire peut être imprimé à partir du site internet www.service-public.fr

PACS, PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement du PACS se fait à la mairie du lieu de résidence commune du couple (non plus au tribunal d'instance) ou auprès d'un notaire.

Constitution d'un dossier de PACS

Vous trouverez toutes les informations relatives au pacte civil de solidarité, les cas particuliers ainsi que les pièces à fournir sur www.service-public.fr ou contacter le service Etat Civil de Verson pour toutes précisions au 02 31 71 22 00.

Dépôt du dossier de PACS

Au moins un des deux futurs partenaires doit se présenter au service état civil de la mairie du lieu de résidence commune, pour déposer le dossier complet.

Si le dossier est complet, un rendez-vous sera fixé pour l'enregistrement du PACS auquel les deux futurs partenaires devront se présenter devant l'officier de l'état civil avec l'original de leur pièce d'identité en cours de validité. Si le dossier est incomplet, le service de l'état civil ne réservera pas de date pour la signature du PACS.

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME LUTTE CONTRE LE BRUIT

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral daté du 21 novembre 2008 :

Article 5 : "les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h".

Article 6 : "Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)"

Quelles seront les conséquences des mesures gouvernementales pour notre commune et ses habitants ?

Les dernières annonces ont notamment fait l'objet de débats à l'occasion du congrès des maires. Elles nous confirment dans notre devoir d'imaginer le futur, plutôt que de nous complaire dans d'inutiles querelles locales.

La première concerne la taxe d'habitation et les finances communales.

La taxe d'habitation serait progressivement supprimée en 3 ans pour 80 % des contribuables et l'Etat s'engage à reverser l'intégralité de la somme manquante aux communes. Les critiques concernant cette mesure, indépendamment de l'amélioration du pouvoir d'achat des 80 % de contribuables concernés, portent sur la capacité de l'Etat à tenir cet engagement sur la durée et sur la mise à mal du principe de libre administration des collectivités locales.

Nous sommes convaincus qu'une remise à plat des finances communales, longtemps annoncée, aujourd'hui indispensable, nous donnerait plus de visibilité pour l'avenir.

Parallèlement, l'Etat continue de demander aux collectivités des économies en matière de fonctionnement. Les dotations ont ainsi diminué ces dernières années et si l'Etat a demandé dans un premier temps à l'ensemble des communes de tenir ces dépenses à hauteur de 1, 2 %, aujourd'hui, seules les principales collectivités seraient concernées.

Cet exercice, à Verson, nous le pratiquons depuis des années, mais nous en voyons aussi aujourd'hui les limites. L'Etat se désengageant (notamment pour la délivrance des passeports et des cartes d'identité qui nous ont occasionné un surcroît de travail), nous constatons aussi un besoin de plus en plus important des habitants à trouver des recours, des conseils, en bref de vrais interlocuteurs, et pas seulement des ordinateurs et des téléphones (avec standards impersonnels : tapez 1 / tapez 2).

Le Centre Communal d'Action Sociale et les services le ressentent de façon importante et il nous semble de notre devoir d'y répondre.

La deuxième concerne le logement.

Le gouvernement a réduit le niveau des APL de 5 euros en demandant aux organismes bailleurs de répercuter cette baisse sur les locataires. Les discussions sont actuellement en cours sur des mesures compensatrices différentes.

Nous devons suivre de près l'évolution des dispositifs qui peuvent impacter l'investissement des organismes et la réhabilitation des logements les plus anciens ainsi que les mesures globales concernant les aides au logement privé.

La troisième concerne les réformes territoriales.

Une pause a été annoncée et elle s'imposait.

Nous devons, en effet, consolider et stabiliser avec Caen la mer tout le travail engagé. Nous devons aussi rechercher toutes les mutualisations possibles (ce que nous avons engagé avec le secteur voirie/espaces verts en lien avec Bretteville-sur-Odon, Louvigny, Eterville, Mouen et Tourville-sur-Odon), gage d'économies et de compétences accrues.

A ce titre, nous sentons bien le besoin de plus en plus accru d'experts dans des domaines pointus (juristes pour faire face à des réglementations complexes et des recours juridiques qui se multiplient, informaticiens face à des outils technologiques de pointe...).

Nous devons aussi garder dans ce contexte l'indispensable proximité des élus avec la population afin que Caen la mer ne soit jamais une grosse structure lointaine et inabordable.

A MI-PARCOURS

La contribution de la liste minoritaire au fonctionnement municipal n'est pas toujours aisée. A Verson, confrontés à une majorité municipale peu habituée au débat contradictoire, peu encline, même contre toute évidence, à réviser sa position, nous avons tenu à défendre notre point de vue et nos droits. Nous sommes arrivés en début de mandat à une situation de blocage, à une impasse préjudiciable au bon fonctionnement du conseil et donc à son action pour la commune.

Nous avons pris l'initiative, pour sortir de cette impasse, de ne porter le débat contradictoire que sur les points nous semblant essentiels et nous avons même renoncé à notre droit élémentaire d'obtenir un lieu de réunion, pour préparer notre participation au conseil et aux commissions. Cela nous a toujours été refusé ou alors à un horaire imposé, incompatible avec nos activités professionnelles.

Nous avons appuyé autant que possible la mise en œuvre de projets parfois anciens (les ateliers de rotation, ...) et participé activement aux activités des commissions. Nous avons bien entendu adhéré à des actions qui recoupaient nos propositions (ticket sport et loisirs).

Nous pouvons regretter de ne pas avoir pu contrecarrer des actions qui ne nous semblaient pas fondées. Ainsi une subvention de 80 000€ à un promoteur immobilier spécialisé dans le social ; subvention d'équilibre sur un projet, sans avoir pu examiner d'autres solutions (révision d'emprunt, montant, taux ou durée) parfaitement envisageables. Nous n'avons pas été entendus non plus sur notre opposition à sacrifier à un effet de mode,

dont l'efficacité et l'intérêt financier restent à démontrer, la surveillance par caméras des abords des bâtiments municipaux, moyennant 80 000€ sur deux ans, pour commencer. Nos réserves sur le dossier de prolongation de l'activité des carrières de Mouen n'ont pas conduit à un examen plus approfondi.

Nos communes perdent progressivement de leurs compétences, qui sont mutualisées. Il nous reste notamment la vie associative, la petite enfance et l'école.

Nous formulons des vœux et agissons en ce sens, pour que le conseil municipal s'engage plus dans l'aide à nos concitoyens les plus touchés par les aléas de la vie, notamment en développant les tarifs différenciés en fonction des revenus. Nous oeuvrerons également dans le sens de la mise en place d'un accueil pour la petite enfance, Verson étant encore l'une des rares communes dans cette strate d'habitants à s'y opposer.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Utile

MAIRIE - 02 31 71 22 00

lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

mercredi : fermé le matin / 13 h 30 - 17 h

vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h

www.ville-verson.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 31 26 44 80

mardi et vendredi : 15 h - 19 h

mercredi : 10 h - 19 h

samedi : 10 h - 13 h / 14 h - 17 h

www.bibliotheque.ville-verson.fr

LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

Toutes les salles communales en location sont gérées par l'Association **Mosaïque** (Association pour la Gestion et l'Animation Culturelle, Sportive et de Loisirs de Verson), située à l'Espace Senghor (rue de Hambühren).

Renseignements par téléphone

02 31 26 24 84 ou **sur place**

COMMUNAUTÉ URBAINE

CAEN LA MER

02 31 39 40 00

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi :

8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

www.caenlamer.fr

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

02 31 304 304

horaires en basse saison

du 1^{er} novembre au 28 février

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Le samedi (uniquement pour les particuliers) :

9h-12h30 et 13h30-17h30

Horaires en saison haute

du 1^{er} mars au 31 octobre :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Le samedi (uniquement pour les particuliers) :

9h-12h30 et 13h30-18h

Fermée le mardi et le jeudi matin



verson